

551-552

2020

3-4

# ROMANIA

REVUE CONSACRÉE À L'ÉTUDE  
DES LANGUES ET DES LITTÉRATURES ROMANES

FONDÉE EN 1872 PAR

PAUL MEYER ET GASTON PARIS

PUBLIÉE PAR

SYLVIE LEFÈVRE ET JEAN-RENÉ VALETTE

SOUS LE PATRONAGE DE L'ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES LETTRES

Pur remembrer des ancessurs  
Les diz e les faiz e les murs  
WACE

Tome 138

# R

PARIS

SOCIÉTÉ DES AMIS DE LA ROMANIA

TOUS DROITS RÉSERVÉS

ISSN : 0035-8029



## RETOUR À DAMAS : DES CHARMES ET UNE ÉPAVE DES *ENFANCES GODEFROI*

---

1. La Grande Mosquée (*jāmi'*) de Damas, édiflée par les califes omeyyades sur le site de la basilique Saint-Jean-Baptiste, fut dotée en 789 par Fāḍl ibn Sālih, gouverneur de la ville, d'une construction octogonale s'appuyant sur des colonnes d'époque romaine, appelée *Qubbat al-khazna* « la coupole du trésor ». À l'origine, celle-ci était destinée à conserver les donations caritatives au bénéfice de la fondation de la mosquée (*waqf*, dans le droit islamique), mais dans les siècles suivants elle fut employée également comme dépôt – en théorie provisoire – de toutes sortes de textes considérés comme sacrés, donc à détruire selon des règles rituelles<sup>1</sup>. Le cas n'est pas unique dans le monde musulman – à Kairouan, en Tunisie, ou à Sanaa, au Yémen, on trouve des exemples tout à fait analogues – ni, bien entendu, en milieu juif – il suffit d'évoquer la célèbre *genizah* du vieux Caire, découverte en 1896 par Solomon Schechter, qui nous a légué une énorme quantité de matériaux d'une valeur historique et culturelle inestimable<sup>2</sup>. L'intérêt du dépôt damascène réside dans sa grande variété de langues et de systèmes d'écriture (arabe, grec, arménien, copte, hébreu, araméen, géorgien, latin et français), témoignage du niveau très élevé de plurilinguisme et de multigraphisme de la société urbaine du Proche-Orient médiéval.

Pendant des siècles, la *Qubbat al-khazna* resta inaccessible et son contenu inconnu. C'est au début du xx<sup>e</sup> siècle que des circonstances particulières permirent l'ouverture du trésor et l'exploration de ses

---

1. Pour l'histoire du trésor de la mosquée voir P. Radiciotti et A. D'Ottone Rambach, « I frammenti della *qubba' al-hazna* di Damasco. A proposito di una scoperta sottovalutata », dans *Nēa Póμη, Rivista di studi bizantinistici*, t. 5 (2008), p. 45-74 et A. D'Ottone Rambach, « Manuscripts as Mirror of a Multilingual and Multicultural Society: the Case of the Damascus Find », dans *Negotiating Co-Existence: Communities, Cultures and "Convivencia" in Byzantine Society*, éd. B. Crostini et S. La Porta, Trèves, 2013, p. 63-88, les deux études offrent une riche bibliographie.

2. Au sujet de ces pratiques dans les deux traditions culturelles, voir J. Sadan, « Genizah and Genizah-like Practices in Islamic and Jewish Traditions », dans *Bibliotheca Orientalis*, t. 43 (1964), p. 73-85, M. Cohen, « Geniza for Islamicists, Islamic Geniza, and the "New Cairo Geniza" », dans *Harvard Middle Eastern and Islamic Review*, t. 7 (2006), p. 129-145 et J. Svennson, « Relating, Revering, and Removing: Muslims Views on the Use, Power and Disposal of Divine Words », dans *The Death of Sacred Texts. Ritual Disposal and Renovation of Texts in World Religions*, éd. K. Myrvold, Farnham/Burlington VT, 2010, p. 31-54.

matériaux. D'une part, les progrès de la philologie biblique – avec la découverte du *Codex Sinaiticus* et des papyrus d'Oxyrhynque – mirent les chercheurs sur les traces de la tradition manuscrite la plus ancienne des textes sacrés juifs et chrétiens. D'autre part, le Proche-Orient devint une pièce majeure de l'échiquier politique des puissances européennes, comme le démontre le voyage fait en 1898 par l'empereur Guillaume II en Syrie et en Palestine, qui incluait par ailleurs une étape à Damas et une visite à sa mosquée principale<sup>3</sup>. C'est dans ce cadre que Hermann von Soden (1852-1914), professeur de théologie à Berlin passionné par les études néo-testamentaires, réussit à réunir les ressources financières et les appuis politiques nécessaires à l'organisation d'une mission scientifique à Damas. La Kirchengüter-Kommission de la Königlich-Preussische Akademie der Wissenschaften de Berlin recruta donc le jeune bibliste Bruno Violet (1871-1945), qui arriva à Damas en 1900 et, moyennant le support des autorités prussiennes et ottomanes, put finalement accéder au trésor de la mosquée<sup>4</sup>. Violet comprit rapidement qu'il n'était pas tombé sur les manuscrits chrétiens pillés lors de la conquête musulmane de la ville (636), comme le voulait la rumeur locale : la majeure partie du patrimoine livresque et documentaire, souvent fragmentaire et en mauvais état de conservation, appartenait plutôt à la tradition religieuse et culturelle arabo-islamique – corans, certificats de pèlerinage, œuvres de littérature arabe et turque. Cependant, dans la masse impressionnante de documents accumulés ici au fil des siècles – quelque cent cinquante sacs de vieux parchemins et papiers –, la tradition chrétienne était aussi représentée, sa qualité n'était pas négligeable et la variété des écrits (chartes, saufs-conduits, charmes apotropaiques, chants liturgiques, comédies, etc.) pas moins grande. Le responsable scientifique de la mission entreprit donc de classer ces matériaux, en fit une sélection et organisa le transfert de celle-ci à Berlin, où les pièces restèrent quelques années (de 1903 à 1909) auprès de la Museumsbibliothek, afin d'être étudiées par les meilleurs spécialistes des différentes disciplines – elles firent ensuite retour à Damas, au moment des grands bouleversements induits par la révolution jeune-turque (1908),

---

3. À partir de 1890, le rapprochement entre les autorités ottomanes et l'Allemagne fut intense : il visait, d'un côté, à briser l'isolement politique et diplomatique dont souffrait l'empire ottoman et à permettre au sultan de lever les fonds nécessaires à la modernisation des territoires ; d'un autre côté, il devait permettre de procurer de nouveaux marchés aux capitaux allemands et « démontrer que l'Allemagne est une puissance mondiale, qu'elle peut concurrencer les autres États européens sur leur terrain privilégié » (M. Rey, *Histoire de la Syrie (xix<sup>e</sup>-xxi<sup>e</sup> siècle)*, Paris, 2018, p. 114).

4. Voir C. Bandt et A. Rattmann, « Die Damaskusreise Bruno Violets 1900/1901 zur Erforschung der Qubbet el-Chazne », dans *Codices manuscripti. Zeitschrift für Handschriftkunde*, fasc. 76-77 (février 2011), p. 1-20.

et une bonne partie d'entre elles furent transférées au Türk ve-İslam Eserleri Müzesi d'Istamboul<sup>5</sup>.

Les pièces en langue d'oïl étaient au nombre de quatre. Elles sont toutes à présent introuvables. Trois d'entre elles (poème apologétique, *Vie de sainte Marie l'Égyptienne* et *Fierabras*) profitèrent à Berlin des soins éditoriaux d'Adolf Tobler et furent photographiées, avant d'être renvoyées à Damas<sup>6</sup>. Les clichés en noir et blanc sont conservés dans le recueil Ms. simulata orientalia 6 de la Staatsbibliothek zu Berlin-Preußischer Kulturbesitz, sous les n<sup>os</sup> 89-105 (ou f. 44-52). Ils constituent aujourd'hui le seul témoignage direct de ces documents<sup>7</sup>. Une dernière pièce (*Enfances Godefroi*), qui est aussi la plus évanescence du lot du point de vue matériel, resta à Damas et est à présent documentée par les photographies prises *in situ* (1900-1901), conservées à la Berlin-Brandenburgische Akademie der Wissenschaften de Berlin, sous la cote BBAW/GCS Akz. Nr. 481/155-156<sup>8</sup>. L'illustre édition a garanti aux trois pièces passées par l'Allemagne une présence constante dans le panorama philologique du passé récent et contemporain<sup>9</sup>. En revanche, la dernière pièce est demeurée inconnue.

2. Avant de fournir une description matérielle (§ 2.4) et une transcription (§ 6) du fragment inédit, nous revenons sur les pièces connues, à l'aide des clichés subsistants et des observations de première main faites par Adolf Tobler (§ 2.1-3)<sup>10</sup>, puisqu'elles permettent de formuler des considérations historico-culturelles (§ 3.1) et codicologiques (§ 3.2) que nous jugeons

5. Voir D. Sourdel et J. Sourdel-Thomine, «Nouveaux documents sur l'histoire religieuse et sociale de Damas au Moyen Âge», dans *Revue des études islamiques*, t. 32 (1964), p. 1-25 et *id.*, «À propos des documents de la Grande Mosquée de Damas conservés à Istanbul. Résultats de la seconde enquête», dans *Revue des études islamiques*, t. 33 (1965), p. 73-85. Des fragments coraniques, ainsi que des fragments bibliques en grec, syriaque, arabe, copte et arménien, ont été localisés dans le Musée national de Damas par P. Radiciotti et A. D'Ottone Rambach, art. cit., p. 49 et 60-63. L'état actuel et le(s) lieu(x) éventuel(s) de conservation des pièces latines et françaises sont inconnus.

6. A. Tobler, «Bruchstücke alfranzösischer Dichtung aus den in der Kubbet in Damaskus gefundenen Handschriften», dans *Sitzungsberichte der Königlich-Preussischen Akademie der Wissenschaften*, t. 43 (1903), p. 960-976.

7. Le recueil, qui porte l'intitulé *Photographien von ausgewählten Fragmenten aus der Omayyaden-Moschee in Damaskus in verschiedenen Sprachen*, a récemment fait l'objet d'une numérisation, librement disponible à l'URL : <[https://digital.staatsbibliothek-berlin.de/werkansicht?PPN=PPN685013049&PHYSID=PHYS\\_0001&DMDID=>](https://digital.staatsbibliothek-berlin.de/werkansicht?PPN=PPN685013049&PHYSID=PHYS_0001&DMDID=>).

8. Des copies numériques de ces clichés sont à disposition à l'URL : <<https://biblexegese.bbaw.de/handschriften/damaszener-handschriften/>>.

9. Voir, par exemple, F. Möhren, *DEAF. Complément bibliographique 2016*, Berlin, 2016, col. 303, s. *FierL*, col. 780, s. *SMarieEgTD* et col. 835, s. *ToblerDam*.

10. Une revue moins sommaire est offerte par G. Giannini et L. Minervini, «The Old French texts of the Damascus Qubba», dans *The Damascus Fragments. Towards a History of the Qubbat al-khazna Corpus of Manuscripts and Documents*, éd. A. D'Ottone Rambach, K. Hirschler et R. Vollandt, Beyrouth, 2020, p. 331-361.

significatives, ainsi que de s'attarder sur des textes adventices jusqu'ici négligés (§ 4-5).

2.1. Les photographies n<sup>os</sup> 91, 93, 95, 97, 99 et 101 du recueil berlinois contiennent les images d'un cahier sur parchemin composé de quatre feuillets, plus un feuillet et un protège-cahier joints à celui-ci. Ses deux premiers feuillets – lesquels jouissent du meilleur état de conservation – devaient mesurer 90 sur 75 millimètres, d'après le maître suisse<sup>11</sup>, et le cadre de réglure mesurer autour de 60/65 sur 50/55 millimètres. Puisque le texte principal, qui occupe trois feuillets et demi et dont la transcription a été interrompue de façon abrupte au début de la l. 13 du f. 4r<sup>12</sup>, est transcrit sur une colonne de 15 à 17 lignes, nous pouvons supposer, en dépit de l'absence de traces de réglure exploitables, que l'unité de réglure s'élevait à 4 millimètres environ. L'écriture, tracée à l'encre brune ou noire par un scribe entraîné, est une prégothique de la seconde moitié du xii<sup>e</sup> siècle<sup>13</sup> : le recours au *d* dit oncial est systématique, *s* rond est inutilisé et *s* droit se maintient dans toutes les positions, *r* rond figure uniquement derrière *o*, l'abréviation pour *que* consiste en « the first letter followed by a sign which normally takes the form of a semi-colon »<sup>14</sup>, le monogramme *de* est employé une fois (f. 2v5), tout comme, si l'on voit bien, la ligature *æ* (f. 3r15 *sæm(en)ce*).

Disposant d'une surface réduite et voulant ménager des marges convenables, le scribe a d'abord transcrit les couplets d'hexasyllabes de son texte principal à longues lignes, en isolant chaque vers par un point sur la ligne ou à mi-hauteur et en traçant en majuscule la lettre initiale du premier vers de chaque couplet. Cette manière de procéder lui a permis de respecter assez soigneusement, semble-t-il, le cadre de réglure, notamment au f. 1r, sans toutefois que le début des vers coïncide avec le début des lignes, sauf de façon occasionnelle. À partir du f. 2r, il a donc décidé d'organiser de manière plus serrée sa copie, en raison d'un couplet (deux hexasyllabes) par ligne, ce qui a provoqué le débordement assez constant de la verticale qui délimite le cadre de réglure à droite et nécessité un recours accru aux abréviations. Les vers demeurent séparés par un point et le second vers du couplet n'est habituellement pas doté d'initiale majuscule, mais l'option a permis de détacher et d'aligner la première lettre (souvent majuscule)

11. A. Tobler, « Bruchstücke alfranzösischer Dichtung », art. cit., p. 969.

12. Pour la commodité du lecteur, nous appelons ces feuillets 1 (n<sup>o</sup> 93 droite [*recto*] + n<sup>o</sup> 91 gauche [*verso*]), 2 (n<sup>o</sup> 91 droite [*recto*] + n<sup>o</sup> 95 gauche [*verso*]), 3 (n<sup>o</sup> 95 droite [*recto*] + n<sup>o</sup> 97 gauche [*verso*]) et 4r (n<sup>o</sup> 97 droite).

13. Voir A. Derolez, *The Palaeography of Gothic Manuscript Books. From the Twelfth to the Early Sixteenth Century*, Cambridge, 2003, p. 56-71 et pl. 3-14, puis M. Careri, C. Ruby et I. Short, *Livres et écritures en français et en occitan au xii<sup>e</sup> siècle. Catalogue illustré*, Rome, 2011, p. XLIX-L.

14. A. Derolez, *op. cit.*, p. 68 et type 77.

de chaque couplet. Cela se fait de manière encore hésitante et imparfaite au f. 2r, de façon cohérente à partir du f. 2v. La mise en texte à laquelle le scribe parvient est typique, pour les textes en couplets d'hexasyllabes, des manuscrits du XII<sup>e</sup> siècle<sup>15</sup>. Les rares éléments décoratifs – la lettre de couleur (rouge), dotée de quelques fioritures internes, sur trois unités de réglure, au f. 1r1-3 (début du texte)<sup>16</sup> – ou péri-textuels – l'intitulé latin du f. 1r1 (*De mater domini Jesu Christi*), tracé en lettres capitales et, peut-être, à l'encre rouge – renforcent cette conformité typologique.

Le texte dont les f. 1r-4r du cahier conservent 200 hexasyllabes et quelques pieds, qui n'est pas connu par d'autres témoins<sup>17</sup>, est une œuvre apologétique destinée à contrer le refus des Juifs d'admettre l'Incarnation (v. 9-24) et, surtout, la conception virginale du Christ (v. 135-142, 165-185) : le but apologétique est d'ailleurs proclamé avec vigueur aux v. 17 et 141. Le cœur de l'argumentation, à savoir la correspondance typologique entre l'épreuve de la verge d'Aaron (Num 17) et la conception virginale dans le ventre de Marie, est tiré du troisième paragraphe d'un sermon attribué à saint Augustin<sup>18</sup>, où la démonstration est également placée sous la signe de la polémique anti-judaïque. L'auteur vernaculaire déclare en ouverture la dette qu'il a envers Augustin (v. 5-8), mais avant d'en venir à l'illustration typologique, et après avoir esquissé un rappel de l'Annonciation (v. 31-46) et de la Conception (v. 47-54), il mobilise de son propre cru, semble-t-il, des matériaux apocryphes bien connus, depuis le *Protévangile de Jacques* : les doutes de Joseph au sujet de la grossesse de Marie (v. 55-108), l'apparition de l'ange à Joseph (v. 109-130) et le retour de l'époux à la confiance (v. 131-134). C'est seulement après avoir campé les faits, les personnages et leurs errements qu'il reprend le fil de l'argumentation pseudo-augustinienne et qu'il met en scène l'épreuve de la verge d'Aaron (v. 143-164). Malheureusement, la correspondance typologique et son développement sont empêchés par l'arrêt subit de la transcription après les premiers pieds du v. 201. Le texte et sa copie partielle sont originaires

15. Voir G. Hasenohr, « Traductions et littérature en langue vulgaire », dans *Mise en page et mise en texte du livre manuscrit*, éd. H.-J. Martin et J. Vezin, Paris, 1990, p. 229-352, en part. p. 237-238, et M. Careri, C. Ruby et I. Short, *Livres et écritures en français et en occitan*, op. cit., p. xxx.

16. La lettre de couleur *O* constitue une version simplifiée d'un type courant dans les manuscrits ecclésiastiques du XII<sup>e</sup> siècle, exemplifié par la lettre de couleur ornée de la *Bible glosée* du ms. Angers, Bibl. mun., 71, f. 137r (*O* rouge).

17. L'excellente édition d'A. Tobler, « Bruchstücke alfranzösischer Dichtung », art. cit., p. 969-976, garde toute sa pertinence, d'autant que les lectures discutables y sont extrêmement rares : v. 105 *ferai* ms. p.-é. *farai* (f. 2v15), v. 120 *prainz* ms. *p(re)inz* (f. 2r5), v. 140 *semence* ms. *sæm(en)ce* (f. 3r15).

18. C'est le sermon n° CCXLV (*De mysterio Trinitatis et Incarnationis*) de l'édition mauriste : *Œuvres complètes de saint Augustin, évêque d'Hippone*, éd. J.-M. Péronne et al., Paris, 1873, t. 20, p. 435-438.

du Sud-Ouest d'oïl<sup>19</sup>. Cette circonstance n'est pas négligeable, quand on songe que « en dehors du *Sponsus*, dont la version originale a été de langue d'oïl, mais pas forcément poitevine, aucun texte poitevin ou saintongeais d'oïl n'apparaît avant le XIII<sup>e</sup> siècle »<sup>20</sup> et que les manuscrits vernaculaires issus du quart sud-occidental de l'espace francophone sont rarissimes jusqu'au début du XIII<sup>e</sup> siècle<sup>21</sup>.

Le texte principal s'interrompt de façon abrupte au début de la l. 13 du f. 4r, les lignes restantes n'ont pas été mises à contribution. Mais une autre main, *grosso modo* contemporaine de celle du texte principal, même si elle est moins adroite, a profité du *verso* du f. 4 (n<sup>o</sup> 99 gauche), demeuré en blanc, pour transcrire onze lignes de prose latine, tracées à longues lignes à l'encre brune ou noire – un charme latin du Jourdain<sup>22</sup>, que nous essaierons de lire *infra* (§ 4). L'absence de rapport entre le texte principal et la « lateinische Beschwörungsformel » du f. 4v est assurée<sup>23</sup>, mais il n'est pas inutile de souligner le caractère attendu de l'ajout : dans les manuscrits des XII<sup>e</sup>-XIII<sup>e</sup> siècles, ce type de texte est souvent hébergé dans les marges, sur les surfaces laissées en blanc, dans les gardes ou sur les couvertures<sup>24</sup>.

Adolf Tobler signalait qu'un cinquième feuillet était attaché au cahier et qu'un protège-cahier recouvrait le tout et était épinglé avec<sup>25</sup>. Le f. 5 (n<sup>o</sup> 99 droite [*recto*], n<sup>o</sup> 101 gauche [*verso*]), bien qu'à présent très diminué par l'action de la vermine, devait avoir les dimensions des f. 1-4, à peu près, et il contenait une invocation latine à saint Nicolas (inc. *Sospitati dedit egros olei perfusio*) dotée de notation musicale, tracée dans une prégothique surveillée et occupant tout le *recto* et la moitié supérieure du *verso*. S'agissant d'une invocation bien connue<sup>26</sup>, ce qui rend notable la présente attestation est la notation diastématique (ou par intervalles) non linéaire (c'est-à-dire dépourvue de réglure), un type de notation

19. A. Tobler, art. cit., p. 970-973 et G. Roques, *Aspects régionaux du vocabulaire de l'ancien français*, Strasbourg, 1980, p. 317-318.

20. P. Gauthier, « Französische Skriptaformen VI. Saintonge, Poitou », dans *Lexikon der romanistischen Linguistik*, éd. G. Holtus, M. Metzeltin et C. Schmitt, Tübingen, 1995, t. 2/2, p. 365-373, en part. p. 368.

21. Voir M. Careri, C. Ruby et I. Short, *Livres et écritures en français et en occitan*, op. cit. à la n. 13, p. 4-5 et 2-3.

22. C. Lecouteux, *Charmes, conjurations et bénédictions. Lexique et formules*, Paris, 1996, p. 44.

23. A. Tobler, « Bruchstücke alfranzösischer Dichtung », art. cit., p. 969.

24. Voir, entre autres, T. Hunt, *Popular Medicine in Thirteenth-Century England*, Cambridge, 1990, p. 82-83, 88-90 et 144, A. Stussi, *Tracce*, Rome, 2001, p. 12 et 23, M. Barbato, *Incantamenta latina et romanica. Scongiuri e formule magiche dei secoli V-XV*, Rome, 2019, p. xcv-cii.

25. A. Tobler, art. cit., p. 969.

26. Voir le n<sup>o</sup> 6697Pa de *Cantus Index. Catalogue of Chant Texts and Melodies*, à l'URL : <<http://cantusindex.org/>>. Elle rappelle les traits fondamentaux de la figure de saint Nicolas : l'huile sacrée émanant de son corps et guérissant les malades, la protection accordée aux marins et aux naufragés, l'épisode du prêtre juif converti à la foi chrétienne, etc.

caractéristique du XII<sup>e</sup> siècle. Par la suite, la moitié inférieure du f. 5v a été investie avec maladresse par une main rudimentaire, qui y a tracé, à longues lignes, une incantation grecque en caractères latins, en débordant sur le protège-cahier (n<sup>o</sup> 93 gauche) : ici, l'inscription occupe, sur cinq lignes longues, le haut d'une page de ce qui semble être un bifeuillet sur parchemin, la photographie partielle ne permettant pas de conclusions définitives. Cette dernière intervention, sur laquelle nous reviendrons plus loin (§ 5), achève de confirmer la solidarité entre le cahier, le feuillet joint et le protège-cahier, caractérisés par la présence de textes adventices typiques (les incantations latine et grecque), par le multilinguisme propre à ces zones liminaires des unités codicologiques – un multilinguisme rehaussé d'une marque bien méditerranéenne (ancien français [f. 1r-4r], latin [f. 4v-5v], grec [f. 5v + protège-cahier]) –, enfin par une contiguïté qui a pu être ancienne, compte tenu de l'allure prégothique des mains responsables des textes latins.

2.2. Le feuillet sur parchemin attesté par les photographies n<sup>os</sup> 101 (droite [*recto*]) et 89 (*verso*) du recueil de Berlin mesurait « 7 Centimeter Höhe und 5 Breite » et les vers (20 au *recto*, 18 au *verso*) s'y disposaient sur une colonne, à l'intérieur d'un cadre de réglure de 52 sur 32 millimètres. Ces mesures sont faussées par le fort rétrécissement subi par le feuillet dès avant 1903, « unter der Wirkung von Feuchtigkeit »<sup>27</sup>. Le feuillet porte un passage (v. 967-1004) de la version *T* (1 532 vers) de la *Vie de sainte Marie l'Égyptienne* en couplets d'octosyllabes<sup>28</sup>, qui raconte le douloureux rachat de la courtisane d'Alexandrie, venue en pèlerinage à Jérusalem, et sa fin pénitente dans le désert transjordanien. La version française *T*, qui appartient à la catégorie de récits où le rôle principal revient à la pécheresse et non au moine Zosime<sup>29</sup>, semble avoir été rédigée en Angleterre dans le dernier quart du XII<sup>e</sup> siècle et avoir joui au XIII<sup>e</sup> siècle

27. A. Tobler, « Bruchstücke alfranzösischer Dichtung », art. cit., p. 966.

28. *La Vie de sainte Marie l'Égyptienne. Versions en ancien et en moyen français*, éd. P. Dembowski, Genève, 1977, p. 25-111. L'éditeur nomme le fragment *F*<sup>2</sup> (p. 27) et s'en sert pour l'établissement du texte critique, comme le montre l'apparat (p. 96-97). Auparavant, il avait été publié avec soin par A. Tobler, « Bruchstücke alfranzösischer Dichtung », art. cit., p. 966-969, qui numérotait les vers rescapés 979-1016, suivant *Robert Grossetete's Chateau d'Amour*, éd. M. Cooke, Londres, 1852, p. 62-113. Nous n'avons que très peu de remarques au sujet de cette édition : v. 992 (980 de P. Dembowski, éd. cit., p. 54) *tochet* ms. *tochet* ou *tochet*, v. 996 (986) *laveit* ms. p.-ê. *le æ(u)eit*, v. 1001 (989) *fantome* ms. p.-ê. *fa(n)tieme* ou autre, v. 1011 (999) ... *espeneir* ms. p.-ê. *per espeneir*.

29. Le drame n'est donc pas celui de l'orgueil monastique et du pharisaïsme bafoués, mais bien celui de la conversion, de la pénitence et de la quête du salut. Par conséquent, dans cette catégorie de récits, « la narration des débordements de la pécheresse prendra une ampleur, une vivacité et une acuité dans l'analyse psychologique qui donneront du relief à la peinture antithétique des mortifications et des épreuves de la vie au désert, de part et d'autre de ce foyer lumineux que représente la conversion » (G. Hasenohr, c. r. de P. Dembowski, *La Vie de sainte Marie l'Égyptienne*, éd. cit., dans *BEC*, t. 136 [1978], p. 131-134, en part. p. 132).

d'une diffusion significative (huit témoins, en incluant notre fragment). Celle-ci est certes due aux qualités littéraires de ce récit émouvant, mais elle est également à mettre sur le compte du relief particulier pris par la figure de Marie l'Égyptienne au Moyen Âge central, dans un contexte de valorisation accrue du sacrement de pénitence<sup>30</sup>.

En dépit de l'état critique dans lequel se trouvait l'épave au moment de sa découverte et de la qualité médiocre des clichés, on peut tout de même supposer que ce « petit fragment anglo-normand »<sup>31</sup> a fait autrefois partie d'un ensemble plus vaste (cahier, livret ou volume), dont il a été arraché de façon brutale, comme l'indique son contour irrégulier – un morceau triangulaire de l'autre moitié du bifeuillet d'origine est partie avec notre feuillet, qui lui a perdu son coin inférieur, près de la marge de couture. Les couplets y sont transcrits à raison d'un vers par ligne<sup>32</sup>, mais les initiales de chaque vers (majuscules ou minuscules) ne sont ni détachées ni alignées et l'écriture semble se poser avec difficulté sur la base de l'unité de réglure supposée. En plus, un changement frappant d'outils et d'encres, mais vraisemblablement pas de main, intervient entre les l. 12 et 13 du *recto*. L'écriture peut être rapprochée de ces types courants et peu soignés, « à la limite du brouillon »<sup>33</sup>, utilisés en Angleterre au cours de la seconde moitié du XII<sup>e</sup> siècle et vers 1200 pour les textes ajoutés dans certains cahiers ou manuscrits : *r* droit est constant, même derrière *o*, *f* et *r* droit descendent souvent sous la ligne, tandis que les lettres *g*, *p* et *q* sont entièrement tracées, de façon curieuse, au-dessus de celle-ci.

2.3. Un bifeuillet sur parchemin en excellent état de conservation et aux dimensions proches, semble-t-il, de celles d'origine figure sur les clichés n<sup>os</sup> 103 et 105<sup>34</sup>. Chaque feuillet dispose d'une surface bien préparée, devait mesurer 195 sur 110 millimètres environ et présenter un cadre de réglure d'environ 140/150 sur 70/80 millimètres : ce sont, en gros, les dimensions et la justification d'un manuscrit épique comme le *Girart de Roussillon* de Paris (BnF, fr. 2180 : Midi occidental, milieu du XIII<sup>e</sup> siècle), dont les feuillets mesurent 183 sur 118 millimètres et dont les décasyllabes

30. Voir A. Boureau, « Maria Aegyptiaca », dans *Enzyklopädie des Märchens*, Berlin, 1997, t. 9/1, p. 285-291.

31. P. Dembowski, *La Vie de sainte Marie l'Égyptienne*, éd. cit., p. 27.

32. Sur cette mise en page traditionnelle pour les textes en vers, voir G. Hasenohr, art. cit. à la n. 15, p. 235 et M. Careri, C. Ruby et I. Short, *Livres et écritures en français et en occitan*, op. cit. à la n. 13, p. LIII-LIV.

33. *Ibid.*, p. L.

34. Le bifeuillet a fait l'objet d'une nouvelle édition par L. Minervini, « Sui frammenti epici della moschea di Damasco (*Fierabras*, laisse 106-108, 117-118) », dans *Codici, testi, interpretazioni. Studi sull'epica romanza medievale*, éd. P. Di Luca et D. Piacentino, Naples, 2015, p. 93-103.

prennent place dans un cadre de réglure de 145 sur 79 millimètres<sup>35</sup>. Un copiste entraîné y a transcrit 30 lignes dans une colonne unique, à l'encre brune ou noire, à raison d'un alexandrin par ligne (unité de réglure : 4,5/5 mm) : les initiales de vers, majuscules et minuscules, sont détachées et soigneusement alignées et une ligne de points contrebalance à droite la suite verticale des lettres initiales<sup>36</sup> ; des réserves sur deux unités de réglure ont été destinées aux lettrines signalant le début des laisses (des lettres de couleur ou filigranées), mais celles-ci n'ont jamais été réalisées sur le bifeuillet, de sorte qu'il ne nous reste que les lettres d'attente dans les marges. L'écriture, ordonnée et régulière, est une petite gothique bien maîtrisée de la première moitié du XIII<sup>e</sup> siècle.

Le bifeuillet porte deux passages (60 et 59 alexandrins) de la rédaction longue du *Fierabras*, une chanson de geste centrée sur l'expédition menée par Charlemagne en Espagne trois ans avant Roncevaux, afin de reconquérir les reliques de la Passion ravies par le sarrasin Basan et par son redoutable fils, Fierabras. Sa rédaction longue a circulé intensément jusqu'au XV<sup>e</sup> siècle, à en juger par les douze témoins conservés<sup>37</sup>. Comme les deux segments ne sont pas continus – il s'agit des v. 4221-4280 (f. 1) et 4624a-4678 (f. 2) de l'édition de référence – et qu'entre les deux pouvaient se déployer entre 340 et 360 vers, à peu près, il est raisonnable de conclure que trois bifeuillets, portant chacun 120 vers environ, étaient autrefois placés entre les deux moitiés du bifeuillet<sup>38</sup>. Celui-ci pouvait donc constituer, à l'origine, le bifeuillet extérieur d'un quaternion, d'après l'unité la plus répandue dans la confection des manuscrits épiques de petit format, depuis le Digby 23 de la Bodleian Library au moins. La *scripta* est peu caractérisée : on ne note guère que quelques rares traits renvoyant aux variétés continentales du Nord-Est<sup>39</sup>.

2.4. La section centrale, sérieusement abîmée, d'un autre bifeuillet épique sur parchemin n'arriva jamais à Berlin et fut photographiée sur place par l'équipe allemande, avec deux autres pièces tirées de l'édicule damascène (parmi lesquelles notre bifeuillet du *Fierabras*). L'épave n'est aujourd'hui

---

35. M. Careri, F. Fery-Hue, F. Gasparri, G. Hasenohr, G. Labory, S. Lefèvre, A.-F. Leurquin et C. Ruby, *Album de manuscrits français du XIII<sup>e</sup> siècle. Mise en page et mise en texte*, Rome, 2001, p. 59-62.

36. Cette habitude typique, aux débuts, des scribes anglo-normands parvient à renforcer, dans les meilleurs exemples, l'équilibre de la page, « par l'effet de symétrie créé entre l'alignement des initiales de vers à gauche et l'alignement des points à droite » (G. Hasenohr, art. cit. à la n. 15, p. 246 et 248).

37. Voir *Fierabras, chanson de geste du XI<sup>e</sup> siècle*, éd. M. Le Person, Paris, 2003, p. 22-52.

38. C'était déjà la conclusion d'A. Tobler, « Bruchstücke alfranzösischer Dichtung », art. cit., p. 961.

39. L. Minervini, « Sui frammenti epici della moschea di Damasco », art. cit., p. 98.

accessible que par le biais des clichés en noir et blanc conservés à la Berlin-Brandenburgische Akademie der Wissenschaften<sup>40</sup>. Deux circonstances compliquent son appréciation : la réduction de cette section centrale à l'état de véritable lambeau (contours on ne peut plus irréguliers, trous, déchirures, taches, etc.) et le fait que les photographies ne renseignent pas sur l'intégralité des débris – elles laissent hors du cadre une portion substantielle de sa partie inférieure. Nous pouvons toutefois effectuer quelques observations : la colonne unique de chaque feuillet contenait 30 lignes écrites, comme en témoigne encore le f. 1v<sup>41</sup> ; le fragment devait *grosso modo* mesurer 150/160 sur 90 millimètres, d'après les données que nous possédons sur les autres pièces photographiées en même temps. Le cadre de réglure des feuillets d'origine devait donc s'élever à 125/135 millimètres de hauteur (unité de réglure : autour de 4,5 mm) et, peut-être, 80/90 millimètres de largeur. Ces indications tout à fait hypothétiques rendent plausible une taille du feuillet d'origine tournant autour de 160/180 sur 110/130 millimètres. Ainsi, nous ne serions pas éloignés d'un autre témoin ancien (et lacunaire) du cycle de la Croisade, le ms. Berne, Bibl. de la Bourgeoisie, 627 (milieu du XIII<sup>e</sup> s.), qui dispose les alexandrins du *Chevalier au cygne* et des *Enfances Godefroi* dans une colonne unique de 26 lignes, au sein d'un cadre de réglure de 135 sur 90 millimètres, sur des feuillets mesurant 180/185 sur 120/125 millimètres<sup>42</sup>.

Les traces de réglure encore visibles sur les clichés indiquent une confection professionnelle : les initiales de vers, d'ordinaire majuscules, sont disposées à l'intérieur d'une colonnette, vraisemblablement double, qui assure un bon alignement vertical et un détachement conséquent ; des réserves sur deux unités de réglure, destinées aux initiales de laisse et impliquant également le décalage de la copie des vers adjacents, ont été ménagées (et utilisées ensuite pour des lettres de couleur) ; le copiste semble avoir écrit le premier vers de chaque colonne au-dessus de la

---

40. Numérisés et mis à disposition à l'URL : <<https://bibelexegese.bbaw.de/handschriften/damaszener-handschriften/>>, ils sont reproduits par S. Ammirati, « The Latin Fragments from Damascus' Qubbat al-Khazna : A Preliminary Palaeographical and Textual Survey », dans *Rivista degli studi orientali*, t. 90, suppl. 1 (2017), p. 95-117, en part. p. 108, pl. 2-3. Par la suite, le fragment a fait l'objet du mémoire (*tesi di laurea magistrale*) de M. Miglionico, *Un frammento in antico francese dalla Qubbat al-Khazna di Damasco. Questioni di paleografia, codicologia e filologia*, dir. S. Ammirati, Rome, 2018.

41. Nous appelons f. 1 celui dont ce qui reste du *recto* figure dans la partie droite du cliché n° 156, alors que le *verso* apparaît à gauche du cliché n° 155. L'épave du f. 2 est le petit trapèze de parchemin figurant à droite du n° 155 (*recto*) et à gauche du n° 156 (*verso*).

42. Voir G. Myers, « The Manuscripts of the Cycle », dans *The Old French Crusade Cycle. Volume I. « La Naissance du Chevalier au Cygne », « Elioxe », « Beatrix »*, éd. J. Nelson et E. Mickel, Tuscaloosa AL, 1977, p. xiii-lxxxviii, en part. p. liv-lv et lxxxii-lxxxiii, n. 109-113.

première rectrice<sup>43</sup> ; comme dans le bifeuillet du *Fierabras*, une ligne de points est tracée à droite, à l'intersection des rectrices avec la ligne verticale qui clôt la colonne. Le copiste transcrit un vers par ligne à l'encre brune ou noire, à l'aide d'une écriture qui, d'après les passages lisibles, semble être une gothique professionnelle, nette et assez maîtrisée de la première moitié du XIII<sup>e</sup> siècle, rehaussée par l'allongement calligraphique des hastes montantes dans la marge de tête et des hastes plongeantes dans la marge de queue. La seule lettre de couleur qui se laisse apprécier entièrement est la lettre *U* du f. 1r7-8. Sa physionomie peu usuelle, avec la haste de droite plongeant généreusement sous la base de la lettre et coupée en diagonale, rappelle les jeux auxquels était exposée la lettre *U* dans les manuscrits monastiques du XII<sup>e</sup> siècle, lorsque la partie droite de la lettre, isolée du reste, pouvait se développer verticalement, y compris en-dessous de la base de la lettre : notre *U* semble constituer une imitation à la fois simplifiée et forcée de ce modèle décoratif.

L'épave porte deux passages, sensiblement malmenés (aucun vers n'est lisible dans son intégralité), des *Enfances Godefroi*, une chanson de geste de la fin du XII<sup>e</sup> siècle appartenant au cycle de la Croisade, qui compte, dans l'édition de référence<sup>44</sup>, quelque 3 745 alexandrins distribués en 148 laisses. Le f. 1r contenait vraisemblablement les v. 681-710 (la photographie laisse entrevoir seulement quelques lettres du v. 707, le reste ayant été mutilé par son cadrage) et le f. 1v les v. 711-740. Le butin est bien plus maigre du côté du f. 2, dont n'a été conservé qu'un petit trapèze de surface près de l'angle inférieur interne du feuillet d'origine. Ainsi, au *recto* se lisent aujourd'hui les premières lettres du début des neuf alexandrins qui forment la seconde partie de la laisse 70 (v. 1931-1939), au *verso* les dernières lettres de quelques vers de la laisse 72. Le dernier alexandrin qu'on lit sur le f. 1v est le 740 et la première ligne écrite du f. 2r pouvait porter le v. 1910 de la laisse 69. Il faut donc admettre, si l'on suit l'édition de référence, qu'entre les portions textuelles contenues dans les deux moitiés du bifeuillet l'écart est énorme – de l'ordre de 1 170 vers environ (presque un tiers de la chanson). Une solution plus simple est toutefois à notre portée. Les laisses 33-61 (v. 761-1688) des *Enfances Godefroi* ne sont attestées que par trois témoins (*BCD*)<sup>45</sup>, qui forment le

43. Sur cet élément de la mise en page, important pour la datation, voir M. Careri *et al.*, *Album*, *op. cit.* à la n. 35, p. xxiv.

44. *The Old French Crusade Cycle. Volume III. « Les Enfances Godefroi » and « Le Retour de Cornumarant »*, éd. E. Mickel, Tuscaloosa AL, 1999. Celle-ci ignore ce témoin très partiel (p. 9-15), tout comme l'ignoraient G. Myers, *art. cit.*, E. Mickel, « The Manuscripts of the *Enfances Godefroi* », dans *R*, t. 115 (1997), p. 434-450 et *id.*, « The *Enfances Godefroi*. An Epic in Formation », dans *R*, t. 117 (1999), p. 98-114. De même, on n'en trouve aucune trace dans les nombreuses contributions de ce dernier parues à la suite de l'édition.

45. Pour les détails de la tradition manuscrite et de la complexe stratification textuelle, voir la notice qui précède la transcription du fragment au § 6.

noyau dur de la deuxième version qu'édite Emanuel J. Mickel. Les témoins de la première version (*AFIS*) et ceux qui les suivent sur ce point (*EG*) s'en passent. L'ensemble auquel appartenaient les fragments autrefois à Damas a pu faire partie de cette tradition également. Dans ce cas, l'écart entre le contenu des deux moitiés de notre bifeuillet se réduirait à quelque 240 vers, que deux bifeuillets semblables auraient commodément hébergés. Si ceux-ci étaient assemblés en quaternions, comme il est de mise dans les manuscrits épiques de petit format, notre bifeuillet pourrait bien avoir été le deuxième du cahier.

3.1. On peut supposer que les pièces françaises conservées autrefois dans la *Qubbat al-khazna* provenaient de livres, livrets ou cahiers amenés en Syrie par des Occidentaux, qui habitaient ou peut-être visitaient l'Orient latin. Damas, qui n'a jamais connu d'occupation ni de domination occidentale au Moyen Âge<sup>46</sup>, n'était pas loin de la frontière avec le royaume de Jérusalem<sup>47</sup>. De plus, les contacts entre les deux états ne manquaient pas et, surtout, ils n'étaient pas nécessairement hostiles : ainsi, le dépôt damascène nous a légué un sauf-conduit écrit en latin, délivré par la chancellerie du roi de Jérusalem Baudouin III (1143-1163) à un marchand musulman qui venait de Tyr, *Bohali filium Hebenecstin* (Abū 'Alī ibn Izz al-Dīn)<sup>48</sup>. On rappellera aussi que le monastère orthodoxe de Notre-Dame de Şaydnāyā, à trente kilomètres au nord de Damas, était au Moyen Âge une destination prisée par les pèlerins orientaux et occidentaux, qui venaient y vénérer une image de la Vierge tenue pour miraculeuse<sup>49</sup>. Et qu'en 1260, le prince

46. Damas fut conquise par les armées arabes en 636 et connut son âge d'or sous les Omeyyades (661-750), lorsqu'elle devint la capitale de l'empire et profita d'un développement urbain exceptionnel (avec, entre autres, la construction de la Grande Mosquée). Sous les dynasties successives, des Abbassides (750-970) aux Bourides (1117-1146), son étoile déclina, sous tous les rapports, avant de se relever dans la seconde moitié du XII<sup>e</sup> siècle, quand la région était encerclée par de redoutables voisins : les Seldjoukides à Bagdad, les Fatimides en Égypte, les Latins sur la côte. Émir d'Alep depuis 1146, Noradin unifie la Grande Syrie, de la Cilicie à la Palestine (1154), et fait de Damas la nouvelle capitale du royaume, le bastion du sunnisme contre les Fatimides d'Égypte et le bastion de l'Islam contre les Latins du Levant. C'est Saladin († 1193), le fondateur de la dynastie ayyoubide, qui recueillit les fruits de ce travail. Mais Damas connut un renouveau et un essor remarquables, pendant un siècle, tout en dépendant désormais du Caire : sous Baybars, le démolisseur de ce qui restait des États latins d'Orient (1260-1277), Damas était encore une résidence privilégiée de la cour du sultan mamelouk et bénéficiait d'un rôle de premier plan au Proche-Orient.

47. Le mot est employé au sens métaphorique, puisque les frontières *stricto sensu* n'existent pas au Moyen Âge : voir R. Ellenblum, « Were there Borders and Borderlines in the Middle Ages? The Example of the Latin Kingdom of Jerusalem », dans *Frontiers in the Middle Ages: Concepts and Practices*, éd. D. Abulafia et N. Berend, Aldershot, 2002, p. 105-119.

48. Le document a été publié et étudié par H. Mayer, « Une lettre de sauf-conduit d'un roi croisé de Jérusalem pour un marchand musulman », dans *La présence latine en Orient au Moyen Âge*, éd. G. Brunel et M.-A. Nielen, Paris, 2000, p. 27-35.

49. Voir D. Baraz, « The Incarnated Icon of Saindaya Goes West. A Re-Examination of the Motif in the Light of New Manuscript Evidence », dans *Le Muséon*, t. 108 (1995),

d'Antioche Bohémond VI et ses hommes participèrent à une expédition militaire des Mongols contre Alep et Damas : selon une chronique française de l'époque, les Latins entrèrent même dans la Grande Mosquée et y célébrèrent une messe<sup>50</sup>. Plus souvent, les raids allaient dans l'autre sens et les villages latins étaient pillés par les armées musulmanes. La conquête des royaumes latins du littoral syro-palestinien<sup>51</sup>, achevée en 1291, entraîna la chute de villes telles que Tyr, Beyrouth et Sidon, dont les richesses furent éparpillées par toute la région. On ne peut donc pas connaître les chemins suivis par les parchemins français ni les circonstances précises qui les ont amenés jusqu'à Damas, mais on arrive tout de même à brosser le cadre historique de cet 'échange culturel' fort singulier.

Le français est la seule langue vernaculaire occidentale représentée dans la *Qubbat al-khazna*, ce qui résulte de son importance et de sa diffusion dans l'Orient latin. Les francophones étaient une composante majeure de la société locale, dont les élites sortaient essentiellement de la noblesse française et occitane, et plusieurs colons européens venaient des différentes régions de l'espace francophone de l'époque. Pour diverses raisons<sup>52</sup>, ce fut la langue d'oïl, plutôt que la langue d'oc, qui s'affirma comme langue usuelle des Latins (ou Francs) à l'oral et à l'écrit, à côté du latin. Ces Latins jouissaient d'une position privilégiée, du point de vue politique, juridique et socio-économique, par rapport à la population autochtone, composée par des musulmans, des chrétiens orientaux et des juifs. L'Orient latin était donc un espace multilingue avec une distribution asymétrique des langues : une connaissance de base du français était

---

p. 181-191, L. Minervini, «Leggende dei cristiani orientali nelle letterature romanze del medioevo», dans *Romance Philology*, t. 49 (1995), p. 1-12, B. Hamilton, «Our Lady of Saidnaya: an Orthodox Shrine Revered by Muslims and Knights Templar at the Time of the Crusades», dans *The Holy Land, Holy Lands, and Christian History*, éd. R. Swanson, Woodbridge/Rochester, 2000, p. 207-215 et B. Kedar, «The Convergence of Oriental Christian, Muslim and Frankish Worshippers: the Case of Saydnaya and the Knights Templar», dans *The Crusades and the Military Orders: Expanding the Frontiers of Medieval Latin Christianity*, éd. Z. Hunyadi et J. Laszlovsky, Budapest, 2002, p. 89-100. Le monastère est souvent mentionné dans les guides de pèlerinage latins et français : voir G. Giannini, *Un guide français de Terre sainte, entre Orient latin et Toscane occidentale*, Paris, 2016, p. 132-133.

50. *Cronaca del Templare di Tiro*, éd. L. Minervini, Naples, 2000, p. 82-83. Cette expédition fut l'un des premiers épisodes de la longue guerre entre Mamelouks et Mongols (1260-1320). L'alliance des Francs avec ces derniers fut éphémère et ne déboucha sur l'occupation franque de longue durée d'aucune ville de Syrie : voir R. Amitai-Preiss, *Mongols and Mamluks. The Mamluk-Ilkhānid War 1260-1281*, Cambridge, 1995.

51. À savoir le royaume de Jérusalem (1099-1291), la principauté d'Antioche (1098-1268) et les comtés de Tripoli (1104-1289) et d'Édesse (1098-1149).

52. Voir L. Minervini, «Le français dans l'Orient latin (XIII<sup>e</sup>-XIV<sup>e</sup> siècles). Éléments pour la caractérisation d'une *scripta* du Levant», dans *Revue de linguistique romane*, t. 74 (2010), p. 121-198 et *ead.*, «What We Know and Don't Yet Know About Outremer French», dans *The French of Outremer. Communities and Communication in the Crusading Mediterranean*, éd. L. Morreale et N. Paul, New York NY, 2018, p. 15-29.

probablement assez commune, surtout en milieu urbain, tandis qu'on ne pouvait pas en dire autant de l'arabe ni du grec. D'autres langues occidentales, en particulier les variétés occitanes et italiennes, circulaient dans les États latins et il se peut que des textes écrits dans ces variétés, à ce jour inconnus, aient été entreposés dans le trésor de la Grande Mosquée.

Dès les années 1950, les historiens de l'art et les philologues ont isolé les caractères stylistiques et linguistiques des manuscrits en écriture latine produits dans les États latins d'Orient<sup>53</sup>. Malheureusement, l'activité des centres de production du Levant n'a pas encore été suffisamment caractérisée du point de vue codicologique et paléographique<sup>54</sup>. Or, les pièces françaises de Damas proviennent de manuscrits de petit format, dépourvus de décoration ou agrémentés de façon sommaire et très modeste<sup>55</sup>. On ne peut donc avoir recours à l'expertise des historiens de l'art pour leur localisation. En revanche, il convient de souligner que dans les morceaux rescapés, ce n'est point la *scripta* française du Levant qui apparaît, mais bien la *scripta* anglo-normande (*Vie de sainte Marie l'Égyptienne*) et celles des régions nord-orientales (*Fierabras*, *Enfances Godefroi*) et sud-occidentales (poème apologétique) du domaine continental.

On pourrait enfin se demander si les textes conservés par nos pièces s'intègrent bien dans le contexte de la vie culturelle et littéraire de l'Orient latin<sup>56</sup>, dès lors que leurs possesseurs sont censés y demeurer, séjourner ou voyager. Ces textes appartiennent à l'épopée (les deux chansons de geste) et à la littérature religieuse ou édifiante (les poèmes apologétique et hagiographique). Toute littérature *lato sensu* religieuse était très appréciée dans les royaumes croisés : la production locale, surtout en latin, mais en français aussi, incluait des prières, des sermons,

53. Voir H. Buchthal, *Miniature Painting in the Latin Kingdom of Jerusalem*, Oxford, 1957, J. Folda, *Crusader Manuscript Illumination at Saint-Jean d'Acre 1275-1291*, Princeton NJ, 1976 et *id.*, *Crusader Art in the Holy Land from the Third Crusade to the Fall of Acre, 1187-1291*, Cambridge, 2005, P. Nobel, « Écrire dans le Royaume franc : la *scripta* de deux manuscrits copiés à Acre au XIII<sup>e</sup> siècle », dans *Variations linguistiques. Koinés, dialectes, français régionaux*, éd. *id.*, Besançon, 2003, p. 33-52, F. Zinelli, « The French of Outremer Beyond the Holy Land », dans *The French of Outremer, op. cit.* à la n. 52, p. 221-246 et L. Minervini, *art. cit.* à la n. 52.

54. Quelques traits d'une écriture gothique tenue pour méditerranéenne et repérés dans de très riches manuscrits latins de Sicile et du Levant ont été isolés par A. Petrucci, *Breve storia della scrittura latina*, Rome, 1992<sup>2</sup>, p. 134-135 et par P. Cherubini et A. Pratesi, *Paleografia latina. L'avventura grafica del mondo occidentale*, Vatican, 2010, p. 465-466.

55. Apparemment, ce n'est qu'après 1250 que les *scriptoria* du Levant commencèrent à produire des manuscrits décorés et enluminés, le premier étant la célèbre *Bible d'Acre* (vers 1254 : J. Folda, *Crusader Art, op. cit.*, p. 107).

56. À ce sujet, voir les synthèses de L. Minervini, « Modelli culturali e attività letteraria nell'Oriente latino », dans *Studi medievali*, t. 43 (2002), p. 337-348, J. Rubin, *Learning in a Crusader City. Intellectual Activity and Intercultural Exchanges in Acre, 1191-1291*, Cambridge, 2018 et A. Bale, « Reading and Writing in Outremer », dans *The Cambridge Companion to the Literature of the Crusades*, éd. *id.*, Cambridge, 2019, p. 85-101.

des itinéraires et descriptions des lieux saints, des règles monastiques, des œuvres liturgiques, des essais de droit canonique, des relations sur l'Islam et sur la chrétienté orientale, etc. Mais la circulation outre-mer de textes et de manuscrits produits en Europe est attestée par les listes des livres possédés par les bibliothèques des églises épiscopales de Nazareth et de Sidon, et par la plupart des pièces latines de la même *Qubbat al-khazna*<sup>57</sup>. L'ensemble qui conservait le poème sur Marie l'Égyptienne pouvait sans doute recevoir un accueil favorable au Levant : l'histoire de la courtisane égyptienne qui choisit, après sa visite au Saint-Sépulcre, l'ermitage pénitentiel dans le désert transjordanien, exerçait une grande fascination sur les pèlerins occidentaux en Terre sainte. Son culte, dont le foyer le plus ancien et le plus vigoureux fut toujours Jérusalem, était en outre commun aux églises orthodoxes et coptes et constituait un élément de convergence culturelle entre Latins et chrétiens orientaux<sup>58</sup>. La condition fragmentaire du poème apologétique – le début d'une œuvre de polémique anti-judaïque exploitant divers matériaux traditionnels – et son isolement – il n'est connu que par ce seul témoin – empêchent toute prospection sérieuse. On peut toutefois observer que celui-ci est copié dans un cahier d'aspect modeste et qu'il y est suivi d'un charme latin, une invocation latine à saint Nicolas et un charme grec en caractères latins – l'ensemble comprend des formes de dévotion populaire répandues aussi bien en Europe qu'au Proche-Orient.

Pour ce qui est des chansons de geste, il faut souligner que, s'il n'existe aucun manuscrit épique qui soit attribué à l'Orient latin, de tels manuscrits devaient certainement circuler outre-mer : ainsi, pour ne donner qu'un exemple, dans l'inventaire des biens du comte Eudes de Nevers, mort à Acre en 1266, le rédacteur mentionne « li romanz des Loheranz et li romanz de la terre d'outre mer, et li Chançoners », c'est-à-dire un ou plusieurs poèmes de la *Geste des Lorrains*, la version vernaculaire de la

---

57. Voir B. Kedar, « On Books and Hermits in Nazareth's Short Twelfth Century », dans *Nazareth. Archaeology, History and Cultural Memory*, éd. M. Yazbak et S. Sharif, Nazareth, 2012, p. 43-53, M. R. Tessera, « Dalla liturgia del Santo Sepolcro alla biblioteca di Sidone: note sulla produzione libraria latina di Oltremare nel XII-XIII secolo », dans *Aevum*, t. 79 (2005), p. 407-415 et S. Ammirati, art. cit. à la n. 40.

58. Au sujet des relations entre chrétiens d'Orient et Latins établis au Levant, voir C. MacEvitt, *Crusades and the Christian World of the East: Rough Tolerance*, Philadelphie PA, 2008 et *id.*, « Processing Together, Celebrating Apart: Shared Processions in the Latin East », dans *Journal of Medieval History*, t. 43 (2017), p. 455-469, D. Jacoby, « Intercultural Encounters in a Conquered Land. The Latin Kingdom of Jerusalem in the Twelfth and Thirteenth Centuries », dans *Europa im Geflecht der Welt. Mittelalterliche Migrationen in globalen Bezügen*, éd. M. Borgolte et al., Berlin, 2012, p. 133-154 et A. Murray, « Franks and Indigenous Communities in Palestine and Syria (1099-1187): A Hierarchical Model of Social Interaction in the Principalities of Outremer », dans *East Meets West in the Middle Ages and Early Modern Times*, éd. A. Classen, Berlin, 2013, p. 291-309.

chronique de Guillaume de Tyr et un chansonnier lyrique<sup>59</sup>. La *Chanson d'Antioche* et celle des *Chétifs*, qui constituent avec la *Chanson de Jérusalem* le noyau d'origine du cycle de la Croisade, se présentent comme composées en Orient et élaborées par la suite en France. Cette filière n'est pas du tout assurée et les chercheurs se sont longtemps interrogés sur sa plausibilité<sup>60</sup>. Ce qui importe, toutefois, c'est qu'à la fin du XII<sup>e</sup> siècle la Terre sainte était perçue comme un milieu propice à la composition (et à la diffusion) de la poésie épique en langue d'oïl. Dans cette perspective, les fragments du *Fierabras* et des *Enfances Godefroi* semblent cadrer avec la vie culturelle de l'Orient latin. La première est une chanson de geste du cycle du Roi, c'est-à-dire Charlemagne, auquel on attribuait au Moyen Âge la conquête de la Terre sainte au commandement de l'empereur byzantin<sup>61</sup>. En outre, la malheureuse expédition militaire en Espagne (778) fut érigée en paradigme de la guerre sainte contre l'islam, en faisant de Charlemagne une véritable icône du mouvement des croisades<sup>62</sup>. Enfin, *Fierabras* célèbre la conquête des reliques de la Passion au détriment des Sarrasins d'Espagne. Les *Enfances Godefroi*, quant à elles, sont l'un des poèmes qui développent, vers 1200, le noyau du cycle de la Croisade, lequel célèbre la première croisade, son héros emblématique (Godefroi de Bouillon) et la création des États latins d'Orient. La chanson est centrée sur la naissance, l'enfance et les premiers exploits du comte de Bouillon, devenu entre-temps le héros de la première croisade et un personnage populaire des récits de fiction<sup>63</sup>, et elle ne s'interdit pas les prophéties *post eventum* qui donnent un aperçu de l'histoire du royaume latin de Jérusalem au XII<sup>e</sup> siècle. Par ailleurs, les légendes sur les origines fabuleuses de la famille comtale circulaient au Levant, comme l'atteste la célèbre allusion de Guillaume de Tyr à la fable du cygne, à laquelle toutefois l'archevêque n'accordait pas foi<sup>64</sup>. En conclusion, *Fierabras* et *Enfances Godefroi* sont

59. M. Chazaud, « Inventaire et comptes de la succession d'Eudes, comte de Nevers (Acre 1266) », dans *Mémoires de la Société Nationale des Antiquaires de France*, t. 32 (1871), p. 164-206, en part. p. 188.

60. Voir, entre autres, E. Mickel, « Writing the Record: The Old French Crusade Cycle », dans *Epic and Crusade. Proceedings of the Colloquium of the Société Rencesvals British Branch held at Lucy Cavendish College, Cambridge, 27-28 March 2004*, éd. P. Bennett et al., Édimbourg, 2006, p. 39-64, J. Flori, *Chroniqueurs et propagandistes. Introduction critique aux sources de la première croisade*, Genève, 2010, p. 72-73 et 269-278, enfin M. Ailes, « The Chanson de geste », dans *The Cambridge Companion*, op. cit. à la n. 56, p. 25-38.

61. M. Gabriele, *An Empire of Memory. The Legend of Charlemagne, the Franks, and Jerusalem before the First Crusade*, Oxford, 2011.

62. Voir A. Latowsky, « Charlemagne, Godfrey of Bouillon, and Louis IX of France », dans *The Cambridge Companion*, op. cit. à la n. 56, p. 200-214.

63. Voir *ibid.*, p. 201-204 et S. John, « Godfrey of Bouillon and the Swan Knight », dans *Crusading and Warfare in the Middle Ages: Realities and Representations. Essays in Honour of John France*, éd. id. et N. Morton, Farnham, 2014, p. 129-142.

64. « Preterimus denique studiosa, licet id verum fuisse plurimorum astruat narratio, cigni fabulam, unde vulgo dicitur sementivam eis fuisse originem, eo quod a vero videatur deficere

des poèmes épiques qui pouvaient vraisemblablement être récités, lus et copiés dans les États latins d'Orient.

3.2. Les pièces en langue d'oïl entreposées jadis dans l'édicule de Damas sont remarquables pour au moins deux raisons d'ordre codicologique, suivant un clivage (pièces religieuses/pièces épiques) qui n'est que partiellement redevable à la chronologie respective des unes et des autres.

Malgré l'étendue réduite des témoignages, les fragments épiques constituent des illustrations éloquantes de l'évolution qu'a connue le livre épique de petit format et sur une seule colonne de texte au XIII<sup>e</sup> siècle<sup>65</sup>. Forgé au XII<sup>e</sup> siècle, le type cumule d'emblée les caractéristiques de la production de matrice ou d'inspiration ecclésiastique la plus usuelle<sup>66</sup> – support de qualité moyenne, voire médiocre, format égal ou inférieur à 320 millimètres, en additionnant la hauteur et la largeur du feuillet, mise en page sur une colonne de 20 à 30 lignes, écriture professionnelle mais parfois négligée, décoration minimale, etc. Cependant, au XIII<sup>e</sup> siècle, au contact de nouveaux modèles de livre, de l'essor de la production de manuscrits vernaculaires, des attentes et des goûts d'un nouveau public, ce type de livre évolue considérablement. Les deux fragments damascènes montrent distinctement que si le cadre demeure inchangé – le format restant petit (*Fierabras*: 195 × 110 mm; *Enfances Godefroi*: autour de 160/180 × 110/130 mm) et la mise en page fidèle au modèle de la colonne unique de 30 lignes –, tous les autres paramètres connaissent un affinage: de l'écriture, ici non seulement professionnelle, mais bien maîtrisée, voire soignée, à la mise en texte, avec ces initiales de vers sensiblement détachées et alignées avec soin, de l'attention réservée à l'équilibre de la page (ampleur des marges) à la qualité du support, d'après ce que les clichés laissent entrevoir.

À cela s'ajoute que ces fragments sont parmi les plus anciens témoignages de la circulation des deux chansons de geste. Entre le milieu du XIII<sup>e</sup> siècle et 1320 environ, la rédaction longue du *Fierabras* a sans doute connu une diffusion soutenue un peu partout, de l'Ouest ou de la Normandie (San Lorenzo de El Escorial, Real Biblioteca del Monasterio, M.III.21, f. 33r-96v: 3<sup>e</sup> quart du XIII<sup>e</sup> s.)<sup>67</sup> à la Picardie (BnF, fr. 12603, f. 203r-238r: vers 1300), de la Lorraine et de la Wallonie (le feuillet

---

talis assertio », d'après Guillaume de Tyr, *Chronique*, éd. R. Huygens, Turnhout, 1986, t. 1, p. 427.

65. Ce sujet est traité, à l'aide d'une base documentaire plus fournie, dans G. Giannini, « Chicago, Montréal, Bruxelles, Damas, etc.: vieux fragments, vieilles questions reformulées », dans *Actes du XXI<sup>e</sup> Congrès international de la Société Rencesvals (Toronto, 13-17 août 2018)*, éd. D. Kullmann et A. Fredette, Toronto, sous presse.

66. Voir G. Hasenohr, art. cit. à la n. 15, p. 239-243.

67. C'est par là que tend à le situer G. Roques, c. r. de M. Le Person, *Fierabras*, éd. cit. à la n. 37, dans *RLiR*, t. 68 (2004), p. 575-578, en part. p. 575.

de Metz : 2<sup>e</sup> moitié du XIII<sup>e</sup> s. ; le fragment de Bruxelles, KBR, IV 852, n<sup>o</sup> 9 : 2<sup>e</sup> moitié du XIII<sup>e</sup> s. ; le bifeuillet de Mons : début du XIV<sup>e</sup> s.)<sup>68</sup> jusqu'en Bretagne (BAV, Reg. lat. 1616, f. 21r-92v et 103r-108r : Saint-Brieuc, 1317) ou en Angleterre (ancien Leuven, Bibl. de l'UCL, 171, f. 53r-130v : 2<sup>e</sup> moitié du XIII<sup>e</sup> s. ; Hannover, Niedersächsische Landesbibliothek, IV 578, f. 25r-100v : début du XIV<sup>e</sup> s.)<sup>69</sup>. Mais le bifeuillet autrefois à Damas semble être antérieur aux plus anciens manuscrits ou fragments du *Fierabras* parvenus jusqu'à nous<sup>70</sup>. De même, les témoins les plus anciens du cycle de la Croisade étaient, pour les éditeurs états-unis, le ms. Oxford, BL, Hatton 77 (milieu du XIII<sup>e</sup> s.), où les *Chétifs* (p. 373-392) intègrent un recueil sévèrement malmené<sup>71</sup>, les deux feuillets de la *Chanson d'Antioche* conservés à Laon, Bibl. mun., 398, contre-garde et f. 1 (milieu ou 3<sup>e</sup> quart du XIII<sup>e</sup> s.)<sup>72</sup> et le ms. de Berne (*Chevalier au cygne, Enfances Godefroi*) déjà mentionné (Bibl. de la Bourgeoisie, 627 : milieu du XIII<sup>e</sup> s.). Ce n'est qu'en 1997 qu'un témoin sensiblement plus ancien (1210-1225 environ) de la version dénommée *Beatrix* de la *Naissance du chevalier au cygne* a été mis en valeur – les élégants feuillets, à peine mutilés, de Montréal, McGill Library, Rare Books and Special Collections, MS 145<sup>73</sup>. Les débris damascènes des *Enfances*

---

68. Le premier fragment, dont la localisation actuelle est inconnue, avait été réutilisé dans une reliure et fut envoyé à Gaston Paris en 1870, après sa découverte à Metz : voir V. Friedel, « Deux fragments du *Fierabras*. Étude critique sur la tradition de ce roman », dans *R*, t. 24 (1895), p. 1-55, en part. p. 1. La datation du second « au XIV<sup>e</sup> siècle » (A. de Mandach et M. Thiry-Stassin, « Les fragments inédits du *Fierabras* de Namur », dans *R*, t. 109 [1988], p. 90-103, en part. p. 90), entérinée par M. Le Person, *Fierabras*, éd. cit. à la n. 37, p. 47, paraît sujette à caution : voir G. Giannini et G. Palumbo, « Une mine de fragments littéraires à Bruxelles », dans *Atti del XXVIII Congresso internazionale di linguistica e filologia romanza (Roma, 18-23 luglio 2016)*, éd. R. Antonelli, M. Glessgen et P. Videsott, Strasbourg, 2018, t. 2, p. 1126-1142, en part. p. 1133. La localisation actuelle du bifeuillet provenant des Archives de l'État à Mons (O. Jodogne, « Fragments de Mons. II. *Fierabras* », dans *Les lettres romanes*, t. 6 [1952], p. 240-256) n'est pas établie : voir G. Giannini et G. Palumbo, art. cit., p. 1128, n. 3. Enfin, reste *sub judice* le feuillet de Strasbourg, Bibl. nationale et universitaire, 349, qui provient d'un manuscrit de petit format. Il semble être originaire de l'Est et a été daté du XIV<sup>e</sup> siècle, sans autre précision (V. Friedel, art. cit., p. 2 et 1).

69. Le premier témoin a péri en 1940, au cours de la seconde guerre mondiale (M. Le Person, *Fierabras*, éd. cit., p. 26).

70. Restent à situer plus précisément dans le temps et dans l'espace les trois bifeuillets du *Fierabras* ayant fait surface récemment à Dundee, City Archives, TD80/112 : voir M. Ailes, « Recent Discoveries of Significant Old French Manuscripts », dans *French Studies Bulletin*, t. 41 (2020), p. 73-76, en part. p. 74-75.

71. Voir P. Meyer, « Un récit en vers français de la première croisade fondé sur Baudri de Bourgueil », dans *R*, t. 5 (1876), p. 1-63, en part. p. 2 et 56-61, puis G. Myers, art. cit. à la n. 42, p. lii-liv et lxxxi-lxxxii, n. 101-108.

72. Voir R. Bossuat, « Sur un fragment de la *Chanson d'Antioche* », dans *NM*, t. 32 (1931), p. 110-118. La datation révisée est le fait de G. Hasenohr, « Note sur un fragment de la *Naissance du chevalier au cygne (Beatrix)* », dans *R*, t. 115 (1997), p. 250-258, en part. p. 251 et n. 4.

73. *Ibid.*, p. 250-258. Le fragment, qui avait été signalé par S. de Ricci et W. Wilson, *Census of Medieval and Renaissance Manuscripts in the United States and Canada*,

*Godefroi* confirment désormais la circulation ancienne, avant le milieu du XIII<sup>e</sup> siècle, du cycle de la Croisade et suggèrent par ailleurs, malgré leur exigüité, que dans une première phase, les différentes chansons du cycle ont pu circuler en dehors des manuscrits cycliques, à l'état isolé ou semi-autonome : quoi qu'il en soit, les manuscrits et fragments de la première moitié ou du milieu du XIII<sup>e</sup> siècle appartiennent pour la plupart à la catégorie du livre de petit format disposant le texte sur une colonne de 26 (Berne) à 32 lignes (Laon et Montréal) ; ils ne pouvaient donc regrouper, matériellement, plus de deux ou trois chansons.

Les pièces à teneur religieuse ou édifiante frappent d'abord par leur format. Les plus petits manuscrits ou fragments vernaculaires du XII<sup>e</sup> siècle qui nous soient parvenus – tous, semble-t-il, d'origine insulaire – mesurent 141 sur 96/108 millimètres (Cologne, Fondation Bodmer, 17 [*Voyage de saint Brendan* par Benedeit] : p.-ê. 1<sup>re</sup> moitié du XII<sup>e</sup> s.), 130 sur 110 millimètres (fragment de Londres, Society of Antiquaries, 716 [*Vie de Thomas Becket* par Guernes de Pont-Sainte-Maxence] : 3<sup>e</sup> quart du XII<sup>e</sup> s.) ou 137 sur 92 millimètres (fragment d'Orléans, Bibl. mun., 1462 [miracles de la Vierge] : 2<sup>e</sup> moitié du XII<sup>e</sup> s.)<sup>74</sup>. Ce format très réduit produit, bien entendu, une limitation du nombre de lignes que la colonne unique peut contenir : 16 ou 17 dans le ms. de Cologne, 19 à 21 dans le bifeuillet de Londres, 21 dans les bifeuillets d'Orléans. Dans nos spécimens, on retrouve ces colonnes réduites hébergeant de 15 à 20 lignes (15 à 17 pour le poème apologétique, 18 à 20 dans le feuillet hagiographique), mais le format des feuillets y est réduit d'un quart (90 × 75 mm) ou de moitié (70 sur 50 mm), par rapport aux plus petits livres vernaculaires du XII<sup>e</sup> siècle recensés, qui mesurent tout de même 130/141 millimètres de hauteur et 92/110 millimètres de largeur.

L'écart demeure saisissant, même si l'on considère que les conditions de conservation des pièces autrefois à Damas ont pu avoir un impact négatif sur l'intégrité de leurs contours – ces derniers ne semblent pas avoir subi, à vrai dire, de diminutions ou d'ablations majeures – et, surtout, qu'il faut tenir compte du rétrécissement important dont le feuillet du poème hagiographique a fait les frais, à cause de l'humidité à laquelle il a été exposé. Néanmoins, au-delà du témoignage douteux apporté par ce dernier, une question se pose inévitablement : serions-nous confrontés à un avatar mal connu de la typologie du livre vernaculaire en vogue au XII<sup>e</sup> siècle, ces livrets portatifs non reliés ou sommairement assemblés dont la nature serait éphémère et peu propice à la conservation, car vouée essentiellement à la circulation rapide, cumulative et faiblement organisée,

---

New York NY, 1937, t. 2, p. 2219, ne fut pas pris en compte par G. Myers, art. cit. à la n. 42.

74. Voir M. Careri, C. Ruby et I. Short, *Livres et écritures en français et en occitan*, op. cit. à la n. 13, p. 38-39, 106-107, 122-123.

donc n'ayant survécu jusqu'à nos jours que grâce à des circonstances exceptionnelles ? La facture de ces pièces, certes variable, entre le travail consciencieux mené par le copiste du texte apologétique et la démarche incertaine du scribe de la *Vie de sainte Marie l'Égyptienne*, montre que des modèles – modèles d'écriture, d'organisation de la page, de décoration, etc. – sont présents à l'esprit des scripteurs et qu'ils tentent de s'y conformer, ce qui empêche de classer ces témoignages comme de simples accidents ou des anomalies.

Confrontés à la masse imposante des matériaux conservés, nous sommes parfois tentés d'oublier que l'un des véhicules déterminants de la circulation de la littérature médiévale, le *libellus* ou livret, à savoir « le cahier ou le groupe de quelques cahiers conçu comme une entité indépendante, dont le contenu constitue une unité textuelle autonome », et qui devait être cousu de façon sommaire et laissé bien souvent sans couverture<sup>75</sup>, nous est définitivement interdit d'accès, puisqu'il n'a franchi (et ne pouvait franchir) la barrière du temps qu'en des cas rarissimes, à la faveur de circonstances particulières (la *genizah* musulmane, par exemple). Or si l'on admet la pertinence de cette interprétation typologique, force est de reconnaître que notre première pièce n'a, à bien y regarder, rien de nécessairement fragmentaire. Son texte principal est incomplet, certes, et l'agrégation de pièces adventices typiques, caractérisées par le multilinguisme propre aux marges des unités codicologiques et portant une forte marque méditerranéenne, démontre simplement l'intense sollicitation dont le cahier fit l'objet. Mais celui-ci a bien pu remplir ses fonctions de façon autonome ou constituer une unité plus ou moins cohérente au sein d'un ensemble plus large. Bref, il n'est pas exclu que l'heureux hasard offert par une antichambre de la destruction inopinément transformée en lieu de conservation ait porté à notre connaissance des témoins de la textualité médiévale qui, pour une fois, accordent aux textes et à leur circulation réelle plus d'importance qu'à leur support et à leur thésaurisation.

4. Au f. 4v du cahier figure le premier texte adventice de l'ensemble<sup>76</sup>, à savoir onze lignes de prose latine, tracées à longues lignes à l'encre brune ou noire, qui composent un charme latin contre les plaies ou les fistules évoquant l'épisode légendaire de l'arrêt subit des flots du Jourdain lors du baptême du Christ et se terminant sur une indication pharmacologique. La confluence des traditions ne doit pas surprendre, quand on sait que dans la mentalité médiévale, remède verbal et remède

---

75. G. Hasenohr, « Les recueils littéraires français du XIII<sup>e</sup> siècle : public et finalité », dans *Codices Miscellaneorum. Colloque Van Hulthem, Bruxelles 1999*, éd. R. Jansen-Sieben et H. van Dijk, Bruxelles, 1999, p. 37-50, en part. p. 37.

76. Voir la photographie n° 99 (gauche) au sein de la numérisation du recueil disponible à l'URL indiqué à la n. 7.

pharmacologique appartenait au même registre et qu'il y avait continuité typologique et opérationnelle entre eux, d'où l'intégration courante et massive des charmes dans les recueils de recettes. Dans ces conditions, les superpositions et les greffes entre les deux types de remède sont monnaie courante au Moyen Âge<sup>77</sup>.

Le charme semble viser la guérison de plaies, voire de fistules – notamment, si l'on pouvait interpréter en ce sens (*\*fistulam*) les quelques lettres entrevues à la fin de la première ligne. Il appartient au type bien connu des charmes dits hémostatiques, c'est-à-dire ayant en vue l'arrêt d'une hémorragie<sup>78</sup>, dont le trait marquant est le recours au motif légendaire de l'arrêt des flots du Jourdain au moment du baptême du Christ. Selon cette légende, attestée dans les écrits gnostiques dès le II<sup>e</sup> siècle et dont nous retrouvons les traces les plus anciennes en Occident dans un hymne attribué à Ambroise de Milan († 397) et dans l'*Itinerarium Antonini* (vers 570)<sup>79</sup>, le Christ, en arrivant au Jourdain pour être baptisé, aurait demandé au Baptiste de retenir le cours du fleuve<sup>80</sup>.

La relation entre commandement et mention de l'épisode (apocryphe) de l'histoire sainte est cristalline (l'arrêt de l'écoulement) et l'efficacité de la formule y trouve sa garantie : « un événement qui se déroula dans le lointain passé et qui maintenant possède l'éternité et la valeur typique du mythe, est littéralement actualisé par la puissance de la formule, qui le rend présent et fécond »<sup>81</sup>. Il peut ainsi contribuer à remettre l'univers dans le bon ordre, en inscrivant « un événement contingent et nouveau [...] dans une série finie et bien connue, limitée aux principaux événements de la vie du Christ », donc intégrer « l'acte perturbateur, inconnu [...] à un ordre rassurant »<sup>82</sup>.

L'incantation semble être complète – le dernier mot (*sup(ra)*) a été tracé au-dessous du dernier mot (*mitte*) de la dernière ligne de la justification telle qu'il nous est donné de la percevoir. Elle consiste en la conjuration à

77. Voir E. Bozoky, *Charmes et prières apotropaiques*, Turnhout, 2003, p. 33, 34, 71 et 78-82, puis M. Barbato, *op. cit.* à la n. 24, p. CXVIII-CXIX.

78. *Ibid.*, p. LXXIII-LXXVIII.

79. Le premier exposé cohérent se lit toutefois dans le *Chronicon Paschale*, une chronique byzantine datant de 630 environ : voir T. Hall, « The Reversal of the Jordan in Vercelli Homily 16 and in Old English Literature », dans *Traditio*, t. 45 (1990), p. 53-86 et G. Princi Braccini, « La glossa monzese alla *Historia Langobardorum*, altri documenti del culto di San Giovanni Battista presso i longobardi e l'incantesimo del cod. Vat. lat. 5359 », dans *Paolo Diacono. Uno scrittore fra tradizione longobarda e rinnovamento carolingio. Atti del Convegno internazionale di Cividale del Friuli-Udine (6-9 maggio 1999)*, éd. P. Chiesa, Udine, 2000, p. 427-467, en part. p. 439-456.

80. Pour un aperçu de la diffusion de ce motif dans le folklore, notamment germanique, voir F. Ohrt, « Jordansegen », dans *Handwörterbuch des deutschen Aberglaubens*, éd. H. Bächtold-Stäubli et E. Hoffmann-Krayer, Berlin, 1986<sup>2</sup>, t. 4, p. 765-770.

81. G. Van der Leeuw, *La religion dans son essence et ses manifestations*, Paris, 1948, p. 415-416.

82. T. Todorov, *Les genres du discours*, Paris, 1978, p. 262.

proprement parler (lignes 1-2), en l'actualisation, à travers l'évocation du miracle du Jourdain (l. 3-4), en l'invocation des auxiliaires (les personnes de la Trinité, les apôtres et les évangélistes : l. 4-6), en la liste des neuf *nomina* utiles dans la circonstance (l. 6-10) et en l'indication du remède pharmacologique adéquat (l. 10-11).

Dans la transcription qui suit, la mise en texte du document est respectée. Malheureusement, les segments finaux des lignes sont parfois occultés, sur le cliché photographique, par le bord du feuillet attaché au cahier. Les parenthèses contiennent la résolution des abréviations, l'italique fait état de doutes de lecture et les chevrons signalent les intégrations ou corrections nécessaires<sup>83</sup>.

- 1 O h(om)o, incanto te v(e)l coniuero *te* fis[...]  
 p(er) D(eu)m u<n>u(m)<sup>84</sup> (et) veru(m) ut n(on) vades in[...]  
 quom(odo) fec(it) flum(en) Iordanis q(uo)d D(eu)s  
 vidit. Co(n)j<u>ro<sup>85</sup> te p(er) P(atrem) (et) F(ilium) (et) S(piritum) S(anctum)
- 5 (et) p(er) .xii. ap(osto)los (et) p(er) .iiii. ev(an)g(e)lista[...]  
 Matheu(m), M(archum), L(ucham) (et) Ioh(anne)m : Cardia  
*neclia*, Teopodi(um), Erdra, Selin[...]  
 u(m), Meyton, Burburon, Lord[...]
- 10 son, Lorde. Hec s(un)t .viii. no(m)i(n)a  
 ad istu(m) malu(m). (Et) post accipe  
 lanceola(m) (et) sagim(en) vet(us) (et) mitte  
 sup(ra).

I Pour l'emploi des verbes *incantare* et *coniurare* dans ce genre de textes, voir M. Barbato, *op. cit.* à la n. 24, p. xxiv-xxv et xxii-xxiii ; pour la centralité des verbes dits performatifs dans l'économie du discours magique, voir T. Todorov, *op. cit.* à la n. 82, p. 258-259. La dittologie est commune et renforce l'ordre (négatif : *ut n(on)* [l. 2]).

6-10 On pourrait songer à des *verba ephesia*, c'est-à-dire à des lettres magiques ayant la propriété d'exaucer les vœux de ceux qui savent les lire et les prononcer, puisque le recours à ceux-ci est bien documenté dans les incantations médiévales (voir E. Bozoky, *op. cit.* à la n. 77, p. 59-62) et que les « effets sonores » (*ibid.*, p. 44-45) abondent dans la série (l'homéoarchton entre les deux derniers noms [l. 8-9], les trois noms consécutifs en *-on* aux l. 8-9). Mais les invocations des charmes présentent parfois, à côté des figures tutélaires habituelles, les noms d'anges, de prophètes, de mages ou de saints autorisés par la tradition, apocryphes ou de fantaisie, dans un mélange peu transparent à nos yeux : ils reflètent une conviction très ancrée dans les mentalités, la croyance en la puissance des *nomina sacra* (*ibid.*, p. 54-57), dont nous lisons un exemple frappant dans M. Barbato, *op. cit.* à la n. 24, p. 12-16, n° 3 (Asturies, ix<sup>e</sup>-x<sup>e</sup> s.). Ainsi, *Erdra* (l. 7) pourrait faire référence au prophète Esdras et *Neclia* est le nom d'un des personnages féminins qui ouvrent le charme au bénéfice des yeux provenant de l'abbaye de Saint-Thierry

83. Nous remercions Marcello Barbato et Enrico Zimei des observations et conseils qu'ils ont partagés avec nous.

84. Ms. *umu(m)*.

85. Ms. *Co(n)iro*, voire p.-ê. *Coiro*.

(Reims, IX<sup>e</sup> s.: *ibid.*, p. 17-18, n° 4) – mais dans notre texte *neclia* (l. 7), si on lit correctement, semble être la suite du nom entamé à la ligne précédente (*Cardia*), comme cela se produit entre les l. 7 et 8 et 8 et 9, puisqu'il n'est pas rehaussé par une capitale, ainsi que le sont tous les autres noms de la série.

10-11 La *lanceola* « lancette » était un petit instrument de chirurgie, à lame plate et acérée, « cum quo minutores aliqui pungendo venam aperiunt in minutione », ainsi que le précisait William Brito au XII<sup>e</sup> siècle (*DC*, t. 5, p. 22). Mais comme l'indication conseille de l'appliquer, avec de la graisse animale ou du saindoux (*sagimen*: *DC*, t. 7, p. 266), sur la plaie ou la fistule (*mitte sup(ra)*), il ne semble pas être question d'incision. Nous préférons songer à la *lanceola* ou *lanceolata* « plantain lancéolé (*Plantago lanceolata*) », une plante assez commune en Europe et en Méditerranée dont les feuilles sont en forme de fer de lance : ses propriétés astringentes et cicatrisantes sont connues encore aujourd'hui et on l'utilise couramment contre les inflammations, les hémorroïdes, les affections respiratoires, les piqûres d'insectes, etc. Au Moyen Âge, elle intervenait dans le traitement d'un grand nombre de maladies et affections (fièvre quarte, goutte froide, plaies et ulcères, etc.), elle était connue en particulier pour favoriser la coagulation du sang (« Launcelee que crest el faunc | Por ce que ele restreint le saunc », selon les v. 825-826 de la *Physique rimee* [T. Hunt, *op. cit.* à la n. 24, p. 175]) et elle entrait habituellement dans la composition d'onguents à appliquer sur les plaies, à côté de nombreuses autres herbes et de la graisse animale (notamment, de porc) : voir, par exemple, pour l'Angleterre, *ibid.*, p. 65-66, § 8 (la recette d'un onguent lénitif tirée du ms. Londres, BL, Royal 8 D v [3<sup>e</sup> tiers du XII<sup>e</sup> s.]), p. 74, § 70 (la recette d'un « vert oignement ki est bon a totes maneres de plaies et de sourvenues », tracée sur le dernier feuillet d'un cahier du ms. BL, Royal 9 A xiv [fin du XIII<sup>e</sup> s.]), p. 76, § 88 (où l'on précise que « Pur fere oygnement a sursanure de playe [...] sy mut vaut la pudre de launcelé » [ms. Exeter, Cathedral Library, 3519 (XV<sup>e</sup> siècles s.)]). L'association du plantain lancéolé et de la graisse animale étant courante au Moyen Âge pour soigner les plaies, l'interprétation paraît justifiée : la plante est appelée assez souvent *lanceola* dans les sources latines, par exemple dans les glossaires continentaux et insulaires des XII<sup>e</sup>-XIII<sup>e</sup> siècles, celui de Tours (« Quinquervia lanceola, ro. lancelee » [L. Delisle, « Note sur un manuscrit de Tours renfermant des gloses françaises du XII<sup>e</sup> siècle », dans *BEC*, t. 30 (1869), p. 320-333, en part. p. 330]), celui de Glasgow (« Hec lanceola : lancelee » [T. Hunt, *Teaching and Learning Latin in Thirteenth-Century England*, Cambridge, 1991, t. 1, p. 402]) ou encore celui du ms. Oxford, BL, Douce 88 (« hec lanceola : lancelé » [*ibid.*, t. 1, p. 428]).

5. La moitié inférieure du f. 5v du cahier conserve une incantation grecque en caractères latins dont les cinq dernières lignes (9-13) sont tracées sur le protège-cahier<sup>86</sup>. Le déchiffrement du petit texte est ardu et compliqué par le mauvais état de conservation du parchemin (avec quelques trous et des marges sérieusement abîmées) et par la tradition orale du texte, dont témoignent des graphies de type 'phonétique' (*i* pour *η*, *υ*, *ει* et *οι*). Nous sommes en présence de formules d'adjuration qui invoquent

86. Voir les photographies n<sup>os</sup> 101 (gauche) et 93 (gauche) à l'URL mentionné à la n. 7.

l'aide de puissances surhumaines, comme le suggère le verbe ὀρκίζω « je conjure, j'invoque », très fréquent dans les papyrus grecs magiques<sup>87</sup>. Des pratiques d'incantation diverses, qui pouvaient avoir aussi des emplois rituels, sont documentées dans le monde byzantin. En mélangeant des éléments très hétérogènes, elles représentent à la fois une continuation et une métamorphose substantielle de la tradition magique de l'Antiquité tardive. Dans notre texte, on reconnaît aisément, parmi les puissances invoquées ou leurs garants, les noms de Salomon (l. 5), des archanges (l. 4) et du Christ (l. 7), mais il est malaisé de saisir le but recherché par le charme. Dans les dernières lignes, on distingue peut-être quelques mots latins (*vita*, *gratia*), dans ce qui donne l'impression d'être un véritable baragouin – on est tenté d'y voir une séquence de *voces magicae* et de *nomina barbara*<sup>88</sup>.

Nous proposons un essai de transcription tout à fait tâtonnant, dans l'espoir que d'autres, plus compétents en la matière, puissent combler les nombreuses lacunes et reprendre les lectures incertaines. Les critères de transcription sont ceux adoptés pour le charme latin (§ 4)<sup>89</sup>.

- 1 aritani artaue arta kimai var[...]  
 uar karmoelkisi karmosa karm[...]  
 sa karmoelkisi orkizoimas ka  
 ta ton piisa<n>taimas arcang(e)l(o)s ke[...]
- 5 n salomon orkizoimas katatu  
 [...]nach [...] orkizoimas katat  
 [...]n kirio<n> imon isu x(ri)ston  
 [...]l' uae k[...] ton kirion aron  
 aron saron sputa [...]
- 10 ferintind ade .H.P.H. ka[...]  
 mastaoht kekiname [...] *pochi*[...]  
 [...]hilasa kekiname p(r)olavita  
 <i>psa gratia ie puchime

87. Le verbe, dont la signification originale est « j'exige un serment », est doté d'un sémantisme très riche, mais dans le corpus des papyrus grecs magiques, il ne fait pas référence à l'exorcisme dans le sens actuel du terme : voir A. Zografou, « Les formules d'adjuration dans les papyrus grecs magiques », dans *Écrire la magie dans l'Antiquité. Actes du colloque international (Liège, 13-15 octobre 2011)*, éd. M. de Haro Sanchez, Liège, 2015, p. 267-280. Il est pourtant vrai que dans Mc 5, 7 et Ac 19, 13 le verbe se rapporte à des rituels d'exorcisme : pour la rencontre des pratiques magiques et thaumaturgiques juives avec la tradition grecque, voir R. Kotansky, « Greek Exorcistic Amulets », dans *Ancient Magic and Ritual Power*, éd. M. Meyer et P. Mirecki, Leyde, 1995, p. 243-277.

88. Des affinités existent entre notre texte et les formules d'incantation publiées par A. Vassiliev, *Anecdota graeco-byzantina. Pars prior*, Moscou, 1893, p. 332-333, F. Pradel, *Griechische und süditalienische Gebete. Beschwörungen und Rezepte des Mittelalters*, Giessen, 1907, t. 3, p. 261-263 et Armand Delatte, *Anecdota Atheniensia*, Liège, 1927, t. 1, p. 17.

89. Nous tenons à remercier Francesco D'Aiuto, Giovan Battista D'Alessio, Joseph E. Sanzo et Maude Vanhaelen de leurs précieux conseils.

1 *arítani* = ἀράτην « poutre (de la Croix) ». On trouve la forme ἀράτινα, avec le même sens, dans la gemme magique de la Crucifixion conservée au British Museum, qui date de la fin du II<sup>e</sup> siècle ou du début du III<sup>e</sup> (R. Kotansky, « The Magic “Crucifixion Gem” in the British Museum », dans *Greek, Roman, and Byzantine Studies*, t. 57 [2017], p. 631-659, en part. p. 644-647). C’est peut-être une allusion au pouvoir sotériologique de la croix du Christ, auquel pourrait faire référence *kimai* = κείμαι « je gis, je suis étendu ».

2 et 3 *elkisi* = ἔλκεισι « plaies ». Le mot suggère un but thérapeutique de l’incantation.

3-4 *orkizoimas kata ton piisa<n>taïmas arcang(e)l(o)s ke* = ὀρκίζω ὑμᾶς κατὰ τὸν ποιήσαντα ὑμᾶς ἀρχαγγέλους καὶ « je vous conjure au nom de celui qui vous créa, archanges et ».

5 *salomon orkizoimas kata* = Σαλομὸν ὀρκίζω ὑμᾶς κατὰ « Salomon, je vous conjure au nom de ». Dans les traditions juive, chrétienne et musulmane, le roi Salomon jouissait d’une grande renommée comme savant et magicien, dont l’instrument magique était un anneau ou un sceau, puisqu’on lui attribuait l’art des exorcismes et des incantations utiles à guérir les maladies, chasser les démons ou les soumettre à sa volonté. De nombreux matériaux légendaires concernant les pouvoirs magiques et démonologiques de Salomon sont réunis au Moyen Âge dans le *Testament de Salomon* en grec, pour lequel on se reportera à S. Schwarz, « Reconsidering the Testament of Solomon », dans *Journal for the Study of Pseudepigrapha*, t. 16 (2007), p. 203-237. Au début du XX<sup>e</sup> siècle, les grimoires magiques dont se servaient les sorciers grecs portaient encore le titre de *Solomoniki*, d’après L. Arnaud, « L’exorcisme gnostique par le *Grand Nom* dans l’Euchologe grec », dans *Échos d’Orient*, t. 16 (1913), p. 123-133, en part. p. 132.

6-7 *orkizoimas kata t[...]* ἡν κίριο<n> ἰμον ἰσου χ(ρι)στον = ὀρκίζω ὑμᾶς κατὰ τ[...] κύριον ἡμῶν Ἰησοῦν Χριστὸν « je vous conjure au nom de [...] notre seigneur Jésus Christ ».

8 *ton kirion* = τὸν κύριον « le seigneur ».

8-9 *aron aron* = ἄρον ἄρον « ôte, ôte ! », peut-être une citation de Jn 19, 15 (ἄρον ἄρον, σταύρωσον αὐτόν « ôte, ôte, crucifie-le ! »).

6. Les pièces séminales du cycle de la Croisade sont la *Chanson d’Antioche* et la *Chanson de Jérusalem*, composées entre 1150 et 1180. À la fin du XII<sup>e</sup> siècle, un certain Graindor de Douai remania ces chansons et ajouta peut-être les *Chétifs* entre elles. Le noyau a été augmenté par la suite à l’aide de pièces développant la figure et les entreprises de Godefroi de Bouillon, ainsi que son ascendance, ou racontant les événements successifs à la prise de Jérusalem. Les *Enfances Godefroi* font partie, comme le *Chevalier au cygne* et *Elixo*, de ces « genealogical branches considered essential to Godfrey’s background »<sup>90</sup> : elles ont pour objet les noces d’Ide, la fille du Chevalier au cygne, avec le comte Eustache de Boulogne, la naissance des trois enfants du couple (Eustache, Godefroi et Baudouin) et les exploits du jeune Godefroi avant son départ pour la

90. E. Mickel, *The Old French Crusade Cycle. Volume III*, éd. cit. à la n. 44, p. 38-39.

croisade. S'il y a incertitude au sujet de sa chronologie, la chanson a tout de même été écrite par quelqu'un qui connaissait par cœur la région entre Cambrésis et Boulonnais<sup>91</sup>.

L'édition des *Enfances Godefroi*, publiée en 1999, se fonde sur dix témoins, dont un (*S*) est incomplet à cause d'une lacune matérielle<sup>92</sup> :

A	Paris, BnF, fr. 12558, f. 46r-58r	Artois ou Boulonnais, vers 1260 <sup>93</sup>
B	Paris, BnF, fr. 786, f. 134v-153r	Tournai, vers 1285
C	Paris, BnF, fr. 795, f. 64r-88r	Amiens ou Douai, vers 1270-1280 <sup>94</sup>
D	Paris, BnF, fr. 1621, f. 36r-60r	Somme, milieu du XIII <sup>e</sup> s. <sup>95</sup>
E	Paris, BnF, fr. 12569, f. 60v-76r	Arras, vers 1280 <sup>96</sup>
F	Berne, BB, 320, f. 9v-25v	Nord-Est, 3 <sup>e</sup> quart du XIII <sup>e</sup> s.
G	Paris, Bibl. de l'Arsenal, 3139, f. 70r-86v	Tournai, 1268 <sup>97</sup>
H	Londres, BL, Royal 15 E vi, f. 332v-336r	Rouen, vers 1445 <sup>98</sup>
I	Londres, BL, Add. 36615, f. 31v-40r	Normandie, vers 1300
S	Berne, BB, 627, f. 80v-117v	Nord, milieu du XIII <sup>e</sup> s.

Le ms. Turin, BNU, L.III.25, f. 38v-47r (Picardie, vers 1300), sévèrement endommagé par le feu en 1904, n'a pas été pris en compte par l'éditeur.

Celui-ci distingue clairement deux versions des *Enfances Godefroi*<sup>99</sup>. La première, qui représente peut-être « an earlier, less developed stage »<sup>100</sup>, est attestée au mieux par le ms. *A*, suivie par *F*, *I* et *S*, abrégée massivement dans *H*. La deuxième version, qui propose quatre amplifications narratives majeures, est attestée dans *B*, qui développe de son côté l'aventure de Godefroi en Angleterre, *C* et *D*. Les mss *E* et *G*, quant à eux, « follow the *A*-version to a point before following an exemplar with the additions of *D* »<sup>101</sup>. Dans ces conditions, l'éditeur a privilégié la deuxième version et pris pour fondement de son édition des *Enfances Godefroi* le ms. *D*, afin

91. *Id.*, « Where Was the *Enfances Godefroi* Written », dans *NM*, t. 109 (2008), p. 57-69.

92. *The Old French Crusade Cycle. Volume III*, éd. cit., p. 9-15.

93. Voir A. Stones, *Gothic Manuscripts, 1260-1320*, Londres, 2013, t. 1/2, p. 155-156.

94. Voir *ibid.*, t. 1/2, p. 217-219.

95. Voir *The Old French Johannes Translation of the Pseudo-Turpin Chronicle*, éd. R. Walpole, Berkeley/Los Angeles CA, 1976, t. 2, p. 24.

96. Voir A. Stones, *op. cit.*, t. 1/2, p. 163-164.

97. Voir *ibid.*, t. 1/2, p. 156.

98. Voir A. Hedeman, « Collecting Images: The Role of the Visual in the Shrewsbury Book (BL Ms. Royal 15 E. vi) », dans *Collections in Context: The Organization of Knowledge and Community in Europe*, éd. ead. et K. Fresco, Columbus OH, 2012, p. 99-119.

99. Voir E. Mickel, *The Old French Crusade Cycle. Volume III*, éd. cit., p. 23-26 et 28-37.

100. *Ibid.*, p. 24.

101. *Ibid.*, p. 24.

de donner à lire « a branch in the very process of growth »<sup>102</sup> et l'œuvre d'un rédacteur mû par l'intention de magnifier la maison des comtes de Boulogne<sup>103</sup>.

Les laisses attestées très partiellement par notre fragment (28-32, 70, 72) concernent la petite enfance des trois fils d'Ide, en particulier l'épisode de la jeune servante qui contrevient à l'interdit relatif à l'allaitement des enfants (laisses 29-31), et le combat de Godefroi, désormais âgé de dix-sept ans et armé chevalier, contre Guion, l'usurpateur de l'héritage de la fille du châtelain Yvon (laisses 69-79).

Dans la transcription qui suit, pour laquelle nous avons adopté la numérotation des laisses et des vers de l'édition de 1999, les parenthèses sont réservées à la résolution des abréviations, l'italique fait état des lettres qui se lisent partiellement et les chevrons contiennent les mots ou les lettres illisibles, à cause de la détérioration de l'encre ou du parchemin. Pour combler les plages manquantes, nous nous sommes servi du texte et de la *varia lectio* de l'édition de référence.

laisse 28

...

<P>uis en pasa ça olt(re) p<r voir le vos afi,>	681	f. 1r
li rois Cornu<marans, et vint comme tapi.>		
P(or) veir les .i.<ii. freres qui tant furent ami.>	682.1	
Tot fui<ssent a cotiax estranlé et mordri,>		
Se ne fu<st .i. sains abés, par qui Dex les gari,>		
Si (com) poré<s oïr se le veir vos> e<n di.>	685	

laisse 29

Unq(ue)s <la> (con)tesse Ide, q(ui) t<ant fu prox et bele,>		
un sol de ses .iii. fils p(ar) n<isune querele>		
ne laisa alaitier ne feme <ne ancele,>		
<a>ins les nori la dame tos .i.<ii. a sa mamele.>		
<E>le ala oïr messe un j<or a sa chapele ;>	690	
<s> es .iii. fils (com)manda un<e soie pucele.>		
<L>i moiens s'esvella q(ui) form(en)t cr<ie et herle ;>		
<ce>le q(ui) le gardoit apele une dan<sele,>		
<l'enza>nt fist alaitier (et) puis l'en <achisele,>		
<ne cui>da q(ue) se mere en fust une ce<nele.>	695	
<Moult> mels volsist cel jor q(u'e)le fust <a Nivele.>		
Q<ua>nt l<a con>tesse vint, sa ca(m)beriere <apele :>		
« Di v<a por> q(u'a) cis enfes moillie se <maissele ? »>		
« Da<me, s'>esvella ore, si menoit <grant haele,>		

102. *Ibid.*, p. 25.

103. Voir *id.*, art. cit. à la n. 91.

- jel <fis bien> alaitier a une dam<oisele >».> 700  
 Q(ua)nt <l'entent la> (con)tesse, tos li cor<s li cancelle ;>  
 <de> le d<olor qu'ele ot> s'asist sor un<e sele,>  
 m<oult> f<orment li sospi>re li c<uers sos la mamele.>  
 Q(ua)nt <ele volt parler, si s>e <clama mesele,> 704  
 a l'enfa<nt est> c<oru, si le prist par l'aissele.> 706
- laisse 30  
 L<a dame prist l'e>nfa<nt qui la char avoit tenure ;> 707  
 ...  
 <une ceulte porprine, et puis f>ist l'enfant p(re)nd(re) 711 f. IV  
 <seure l'a fait roller, puis par les pi>és pendre,  
 <son lait c'ot alaitié li ot fait moult tost> re(n)dre ;  
 <puis en fu a tos jors sa force et ses fais g>(ra)<i>ndre.  
 <La pucele ert plus coie que en yver cal>endre ; 715  
 <sa dame le manache, moult li fera cher ven>dre,  
 <mais ele s'enfuï, ne> l'osa pl(us) at<endr>e,  
 <anchois passa aous> (et) li mois de sep<t>e<m>bre  
 <c'osast venir a cort p>(or) le contesse offendre.
- laisse 31  
 <Moult par fu la cont>esse sainte de bone foi, 720  
 <l'enfant a recouchié la ou> gisent li troi ;  
 <tant l'alaita la dame> q(u'e)<le l'a tot f>ait c>oi,  
 <de son mantel her>mine erent c<ouvert to>t troi.  
 <Li quens vint d>el mostier, <o u>n so(n) dru Joifr<oi,>  
 <la contesse> demande, on <li m>ostra al d<oi,> 725  
 <puis entra en l>a ca(m)bre belem(en)t, en <re>çoi,>  
 <s'apela la cont>esse, q(ui) g(ra)nt ire ot en soi.  
 <« Dame », ce dist> li cuens, « c(er)tes m(er)velles v<oi :>  
 <vos solliés lev>er tos jors encontre <moi,>  
 <or ne le volés f>aïre, tel q(u'e)st ço dites m<oi>» . 730  
 <« Sire », dist la contes>se, « <n'>en aiés pas ano<i.>  
 <Jo sui as plus ha>u homes, t(re)<s> bien le s<ai et croi,>  
 <que vos nen estes,> sire, p(ar) la fo<i que vos doi,>  
 <car j'ai sos mon mantel .i. conte, .i. duc, .i. roi >» .  
 Quant li cuens l'entendi, si en sosrist en soi ; 735  
 quida que l'eüst dit par gex et par> gab<oi.>
- laisse 32  
 <Quant l>i cu<ens E. o>t le p(ar)ole oïe,  
 <vers l>e l<it s'>aclina, puis apela s'a>mie :  
 <« Dame,> ne di<tes mais si fait>e gaberie,  
 <tex le> poroit <oir quel tenr>oit a folie >» . 740  
 ...

## laisse 70

...

T<ost li fu amenés li bais de Cornoalle.>	1931	f. 2r
Il n'a c<heval en Franche qui celui contrevalle.>		
En un<e cambre a volte, qui fu faite a entalle,>		
s'arm<a li castelains a l'aduré corage.>		
M(ou)lt <tres joiesement, samblant fait ne l'en caille,>	1935	
ne dot<e Godefroi vaillissant une malle ;>		
pl(us) cov<oite a lui joindre qu'espreviers ne fait qualle.>		
Mais <ex hom est moult liés devant le commenchalle,>		
<Qui> n'a pa<s le meillor, quant vient a la finale.>	1939	

## laisse 72

...

<Ses cosins devés estre et ses amis carn>aus.	1962	f. 2v
<Se le desiretés, ce iert pechiés et max>		
<malgré vos en sara li Pere esperitaus ! >>		
<Et quant Guis l'entendi, en fist .ii. rius fa>us :	1965	
<< Amis, fustes vos moines en l'ordre de Chista>us,		
<quant si parler savés escritures ro>iaus,	1967	
...		

- 682.1        Le vers est attesté par tous les témoins, à l'exception de *D*.
- 704        Dans *D*, le vers est suivi de « Isnelement sali, d'ire tote cancele » (705), vers inconnu du reste de la tradition.
- 721        Vraisemblablement, *troi* pour *doi* est une bévue du copiste.
- 725        La lecture *demande* est sujette à forte caution, car la première lettre du mot est très peu claire.
- 726        La lecture *en* demeure hypothétique.
- 1962-1967    Seules les dernières lettres de quatre vers sont lisibles. Comme chaque page contient trente vers, nous supposons que les v. 1962-1967 étaient transcrits sur le bout de parchemin conservé. Mais compte tenu de l'instabilité de la tradition textuelle, il s'agit d'une simple spéculation.

Gabriele GIANNINI  
Université de Montréal

Laura MINERVINI  
Università di Napoli Federico II